

**RAPPORT DE GESTION****Société financière IGM Inc.**

17 Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

**Groupe Investors**

26 Revue des activités

35 Revue des résultats d'exploitation par secteur

**Placements Mackenzie**

40 Revue des activités

48 Revue des résultats d'exploitation par secteur

**Activités internes et autres**

51 Revue des résultats d'exploitation par secteur

**Société financière IGM Inc.**

52 Situation financière consolidée

54 Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

59 Gestion des risques

72 Perspectives

74 Estimations et méthodes comptables critiques

77 Contrôles et procédures de communication de l'information

77 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

78 Autres renseignements

**REVUE FINANCIÈRE****États financiers consolidés**

80 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière et rapport de l'auditeur indépendant

82 États financiers consolidés

87 Notes annexes

**Données supplémentaires**

122 Données trimestrielles

123 Rétrospective sur dix ans

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2015 et 2014 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 12 février 2016.

## Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

## Principaux détenteurs d'actions avec droit de vote

Au 31 décembre 2015, la Corporation Financière Power et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de la Corporation Financière Power, détenaient, directement ou indirectement, 60,4 % et 3,8 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et

ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des objectifs et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs,

des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste ci-dessus ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES DÉFINIES PAR LES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice d'exploitation dilué par action » (le « BPA ») et le « rendement d'exploitation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient

ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAIL »), « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ») et « le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ajusté ») sont également des mesures additionnelles non définies par les IFRS. Le BAIL, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures de rechange de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA est une mesure utilisée couramment dans le secteur de la gestion d'actifs pour évaluer la rentabilité avant l'incidence de différentes mesures de financement, de l'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite

exclus pour obtenir le BAIIA ajusté. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non définies par les IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS dans les tableaux 1 et 2.

# Société financière IGM Inc.

## Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 décembre 2015, l'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 127,5 G\$, comparativement à 126,0 G\$ au 31 décembre 2014. L'actif géré moyen des fonds communs de placement s'est élevé à 129,4 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 123,5 G\$ en 2014.

Au 31 décembre 2015, le total de l'actif géré s'élevait à 133,6 G\$, comparativement à 141,9 G\$ au 31 décembre 2014, comme il est présenté dans les tableaux 4 et 5. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 140,4 G\$, comparativement à 138,9 G\$ en 2014.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 796,0 M\$, ou 3,21 \$ par action, comparativement à un bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires de 826,1 M\$, ou 3,27 \$ par action, en 2014.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établi à 771,7 M\$, ou 3,11 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 753,3 M\$, ou 2,98 \$ par action, en 2014.

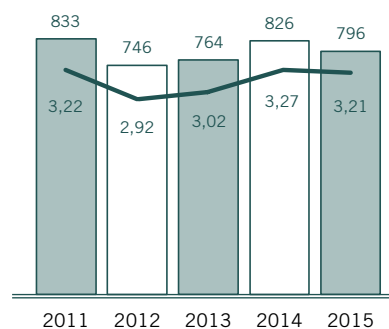
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les autres éléments comprenaient une charge après impôt de 24,3 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre et liée à la restructuration et à d'autres charges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les autres éléments étaient composés de ce qui suit :

- Une charge de 59,2 M\$ après impôt liée à des distributions estimatives aux clients et à d'autres coûts. Cette estimation était principalement composée des distributions à verser en 2015 aux ménages clients dont les placements dans les fonds du Groupe Investors dépassent 500 000 \$, mais qui ne se sont pas prévalus de la diminution des frais liés aux solutions de placement lorsqu'ils y étaient admissibles.
- Une charge après impôt de 13,6 M\$ comptabilisée au deuxième trimestre et liée à la restructuration et à d'autres charges.

### Bénéfice d'exploitation et bénéfice d'exploitation par action

Pour les exercices  
(en M\$, sauf les montants par action)



— Bénéfice d'exploitation  
— Bénéfice d'exploitation dilué par action

2011 exclut le bénéfice net lié aux activités abandonnées et la quote-part de l'avantage découlant de la variation des provisions liées à des litiges de la société affiliée.

2012 exclut une réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus, la quote-part de la charge au titre de la variation de la provision liée à des litiges de la société affiliée et une charge d'impôt sans effet sur la trésorerie.

2013 exclut une charge après impôt liée à la restructuration et d'autres charges, ainsi que la quote-part de l'avantage découlant de la variation des provisions liées à des litiges de la société affiliée.

2014 exclut une charge après impôt liée aux distributions aux clients et aux autres coûts, ainsi qu'une charge après impôt liée à la restructuration et d'autres charges.

2015 exclut une charge après impôt liée à la restructuration et d'autres charges.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,8 G\$ au 31 décembre 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établi à 17,0 %, contre 17,8 % pour la période correspondante de 2014. Le dividende trimestriel par action ordinaire s'est établi à 56,25 cents en 2015, soit le même montant qu'à la fin de 2014.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

(en M\$)	2015		2014	
	BÉNÉFICE	BPA <sup>1</sup>	BÉNÉFICE	BPA <sup>1</sup>
<b>Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS</b>	796,0 \$	3,21 \$	826,1 \$	3,27 \$
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(24,3)	(0,10)	(13,6)	(0,06)
Distributions aux clients et autres coûts, déduction faite de l'impôt	–	–	(59,2)	(0,23)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS</b>	<b>771,7 \$</b>	<b>3,11 \$</b>	<b>753,3 \$</b>	<b>2,98 \$</b>
<b>BAIIA ajusté – mesure non définie par les IFRS</b>	<b>1 392,6 \$</b>		<b>1 427,2 \$</b>	
Charges de restructuration et autres charges	(33,9)		(18,3)	
Distributions aux clients et autres coûts	–		(81,0)	
<b>BAIIA – mesure non définie par les IFRS</b>	<b>1 358,7</b>		<b>1 327,9</b>	
Amortissement des commissions	(232,9)		(233,4)	
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres	(42,9)		(37,4)	
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(92,1)		(92,2)	
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>990,8</b>		<b>964,9</b>	
Impôt sur le résultat	(210,3)		(202,8)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(8,8)		(8,8)	
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS</b>	<b>771,7 \$</b>		<b>753,3 \$</b>	

1. Bénéfice dilué par action.

## SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière, sont les suivants :

- Groupe Investors
  - Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
  - Activités internes et autres
- La direction mesure et évalue la performance de ces secteurs en fonction du BAII, comme il est indiqué au tableau 2. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.
- Certains postes figurant au tableau 2 ne sont pas attribués à des secteurs :
- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme.
  - *Charges de restructuration et autres charges* :
    - Les charges de 2015 tiennent principalement compte des indemnités de départ et des paiements effectués à

des tiers ayant trait à l'abandon de certaines activités de gestion de placements et de relations de soutien administratif avec des tiers. Les principaux volets de ces activités ont trait aux éléments suivants :

- *Mackenzie* – Fermeture du bureau de gestion de placements à Singapour, et mise en œuvre d'autres changements à l'égard du personnel afin de réaffecter des ressources à d'autres priorités qui, de l'avis de la direction, seront plus avantageuses pour Mackenzie à long terme.
- *Groupe Investors* – Lancement d'une nouvelle plateforme interne de courtier pour les comptes d'intermédiaire et fin de sa relation avec son courtier chargé de comptes externe. Cette nouvelle plateforme permettra d'améliorer le service tant du point de vue des conseillers que des clients et vise à réaliser des gains d'efficience à long terme.
- Les charges de 2014 tiennent compte des indemnités de départ et d'autres coûts relatifs aux activités de rationalisation des coûts de Mackenzie, ainsi qu'aux changements au sein de la haute direction annoncés et mis en œuvre au cours du deuxième trimestre.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR

(en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>Produits</b>								
Produits tirés des honoraires	1 776,2 \$	1 709,0 \$	809,3 \$	823,2 \$	250,6 \$	230,3 \$	2 836,1 \$	2 762,5 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	70,1	51,4	6,0	2,7	119,1	112,2	195,2	166,3
	1 846,3	1 760,4	815,3	825,9	369,7	342,5	3 031,3	2 928,8
<b>Charges</b>								
Commissions	586,3	537,6	304,5	298,7	171,3	156,3	1 062,1	992,6
Charges autres que les commissions	499,3	445,7	294,5	281,4	58,6	52,7	852,4	779,8
	1 085,6	983,3	599,0	580,1	229,9	209,0	1 914,5	1 772,4
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	760,7 \$	777,1 \$	216,3 \$	245,8 \$	139,8 \$	133,5 \$	1 116,8	1 156,4
Charges d'intérêts							(92,1)	(92,2)
Charges de restructuration et autres charges							(33,9)	(18,3)
Distributions aux clients et autres coûts							–	(81,0)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							990,8	964,9
Impôt sur le résultat							210,3	202,8
<b>Bénéfice net</b>							780,5	762,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							8,8	8,8
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>							771,7 \$	753,3 \$
<b>Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>1</sup></b>							796,0 \$	826,1 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

- *Distributions aux clients et autres coûts pour 2014* – Au troisième trimestre de 2012, le Groupe Investors a lancé des solutions de placement pour les ménages clients dont les placements dans les fonds du Groupe Investors dépassent 500 000 \$. Au 31 décembre 2014, une charge avant impôt de 81,0 M\$ (une charge après impôt de 59,2 M\$) a été comptabilisée relativement à ces solutions de placement à frais moindres. Ce montant tient principalement compte des distributions estimatives à verser aux clients qui ne se sont pas prévalus de ces solutions à frais moindres, alors qu'ils y étaient admissibles. En 2015, le Groupe Investors a versé des distributions à ces clients.
- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 3.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice d'exploitation est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

TABLEAU 3 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi</b>	26,73 %	26,72 %	26,50 %	26,72 %	26,58 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat de la société affiliée	(3,57)	(2,76)	(4,08)	(3,01)	(2,68)
Consolidation de la perte <sup>1</sup>	(2,79)	(2,38)	(2,76)	(2,44)	(2,06)
Autres éléments	(0,57)	0,09	(1,30)	(0,05)	(0,82)
<b>Taux d'imposition effectif – bénéfice net</b>	19,80 %	21,67 %	18,36 %	21,22 %	21,02 %

1. Pour plus de renseignements, se reporter à la section intitulée « Transactions entre parties liées » du présent rapport de gestion.

## SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2015, le total de l'actif géré s'élevait à 133,6 G\$, comparativement à 141,9 G\$ au 31 décembre 2014. Les tableaux 4 et 5 présentent les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré du Groupe Investors et de Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

TABLEAU 4 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT  
AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2014

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES <sup>1</sup>	
	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Fonds communs de placement</b>								
Ventes brutes – marché monétaire	283 \$	296 \$	94 \$	103 \$	9 \$	15 \$	386 \$	414 \$
Ventes brutes – à long terme	1 538	1 544	1 558	1 452	194	167	3 276	3 158
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	1 821 \$	1 840 \$	1 652 \$	1 555 \$	203 \$	182 \$	3 662 \$	3 572 \$
Ventes nettes – marché monétaire	93 \$	113 \$	27 \$	25 \$	7 \$	13 \$	127 \$	151 \$
Ventes nettes – à long terme <sup>2</sup>	(93)	81	(454)	(496)	35	37	(457)	(380)
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	– \$	194 \$	(427) \$	(471) \$	42 \$	50 \$	(330) \$	(229) \$
<b>Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes</b>								
Ventes brutes	– \$	– \$	941 \$	1 766 \$	– \$	– \$	502 \$	964 \$
Ventes nettes <sup>3</sup>	–	–	61	619	–	–	3	181
<b>Données combinées</b>								
Ventes brutes	1 821 \$	1 840 \$	2 593 \$	3 321 \$	203 \$	182 \$	4 164 \$	4 536 \$
Ventes nettes <sup>2,3</sup>	–	194	(366)	148	42	50	(327)	(48)
<b>Variation du total de l'actif géré</b>								
Ventes nettes <sup>2,3</sup>	– \$	194 \$	(366) \$	148 \$	42 \$	50 \$	(327) \$	(48) \$
Rendement du marché et produits	1 365	579	1 728	774	131	31	3 052	1 350
Variation de l'actif, montant net	1 365	773	1 362	922	173	81	2 725	1 302
Actif au début	73 532	72 686	60 291	69 954	4 005	3 769	130 923	140 617
<b>Actif à la fin</b>	<b>74 897 \$</b>	<b>73 459 \$</b>	<b>61 653 \$</b>	<b>70 876 \$</b>	<b>4 178 \$</b>	<b>3 850 \$</b>	<b>133 648 \$</b>	<b>141 919 \$</b>

1. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 453 M\$ et de 3 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (2014 – 807 M\$ et 440 M\$).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 7,1 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (31 décembre 2014 – 6,3 G\$).

2. Au cours du quatrième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 58 M\$, des rachats de 297 M\$ et des rachats nets de 239 M\$.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, des changements à la répartition des fonds d'un programme de placement de tierces parties, qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 62 M\$, des rachats de 284 M\$ et des rachats nets de 222 M\$.

3. Au cours du quatrième trimestre de 2014, des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 448 M\$, à des rachats de 94 M\$ et à des ventes nettes de 354 M\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – 2015 PAR RAPPORT À 2014

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES <sup>1</sup>	
	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Fonds communs de placement</b>								
Ventes brutes – marché monétaire	1 091 \$	880 \$	391 \$	402 \$	58 \$	65 \$	1 540 \$	1 347 \$
Ventes brutes – à long terme	6 799	6 581	6 574	6 668	683	617	14 023	13 847
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	7 890 \$	7 461 \$	6 965 \$	7 070 \$	741 \$	682 \$	15 563 \$	15 194 \$
Ventes nettes – marché monétaire	374 \$	227 \$	93 \$	81 \$	45 \$	51 \$	512 \$	358 \$
Ventes nettes – à long terme <sup>2</sup>	380	424	(1 351)	(290)	132	156	(793)	278
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	754 \$	651 \$	(1 258)\$	(209)\$	177 \$	207 \$	(281)\$	636 \$
<b>Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes</b>								
Ventes brutes	– \$	– \$	4 973 \$	6 898 \$	– \$	– \$	2 339 \$	4 391 \$
Ventes nettes <sup>3</sup>	–	–	(9 337)	1 452	–	–	(9 976)	724
<b>Données combinées</b>								
Ventes brutes	7 890 \$	7 461 \$	11 938 \$	13 968 \$	741 \$	682 \$	17 902 \$	19 585 \$
Ventes nettes <sup>2,3</sup>	754	651	(10 595)	1 243	177	207	(10 257)	1 360
<b>Variation du total de l'actif géré</b>								
Ventes nettes <sup>2,3</sup>	754 \$	651 \$	(10 595)\$	1 243 \$	177 \$	207 \$	(10 257)\$	1 360 \$
Rendement du marché et produits	684	4 553	1 372	4 318	151	237	1 986	8 783
Variation de l'actif, montant net	1 438	5 204	(9 223)	5 561	328	444	(8 271)	10 143
Actif au début	73 459	68 255	70 876	65 315	3 850	3 406	141 919	131 776
<b>Actif à la fin</b>	<b>74 897 \$</b>	<b>73 459 \$</b>	<b>61 653 \$</b>	<b>70 876 \$</b>	<b>4 178 \$</b>	<b>3 850 \$</b>	<b>133 648 \$</b>	<b>141 919 \$</b>

1. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 2,7 G\$ et de 593 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (2014 – 2,5 G\$ et 741 M\$).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 7,1 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (31 décembre 2014 – 6,3 G\$).

2. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 199 M\$, des rachats de 894 M\$ et des rachats nets de 695 M\$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des changements à la répartition des fonds d'un programme de placement de tierces parties, qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 62 M\$, des rachats de 284 M\$ et des rachats nets de 222 M\$.

3. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe (d'un total de 10,3 G\$).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 1,6 G\$, à des rachats de 1,2 G\$ et à des ventes nettes de 389 M\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.



## PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 6.

*Bénéfice net et bénéfice par action* – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 6, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement. L'actif géré des fonds communs de placement a augmenté pour s'établir à 117,6 G\$ en 2013, à 126,0 G\$ en 2014 et à 127,5 G\$ en 2015, ce qui est conforme aux fluctuations des marchés nationaux et étrangers. L'actif géré moyen des fonds communs de placement s'est élevé à 129,4 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 123,5 G\$ en 2014. L'incidence de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives au Groupe Investors et à Mackenzie du rapport de gestion.

Au 31 décembre 2015, le total de l'actif géré s'établissait à 133,6 G\$ et incluait l'actif géré des fonds communs de

placement, qui totalisait 127,5 G\$. Le bénéfice net des périodes futures dépendra principalement du volume de l'actif des fonds communs de placement qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

*Dividendes par action ordinaire* – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 \$ en 2015, en hausse de 3,4 % par rapport à 2014. Les dividendes annuels par action ordinaire ont augmenté de 1,2 % en 2014 et n'ont pas augmenté en 2013.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 7 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS et du bénéfice net conformément aux IFRS.

Comme l'illustre le tableau 7, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement a été conforme aux fluctuations des marchés nationaux et étrangers. De façon générale, l'actif moyen a augmenté en 2014 et au cours des deux premiers trimestres de 2015, mais a toutefois enregistré une baisse de 2,1 % et de 0,6 % au cours des troisième et quatrième trimestres de 2015.

TABLEAU 6 : PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	2015	2014	2013
<b>Comptes consolidés de résultat (en M\$)</b>			
Produits			
Produits tirés des honoraires	2 836,1 \$	2 762,5 \$	2 513,2 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	195,2	166,3	165,6
	3 031,3	2 928,8	2 678,8
Charges			
	2 006,6	1 864,6	1 691,8
	1 024,7	1 064,2	987,0
Charges de restructuration et autres charges	(33,9)	(18,3)	(14,6)
Distributions aux clients et autres coûts	–	(81,0)	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	–	9,0
Bénéfice avant impôt sur le résultat	990,8	964,9	981,4
Impôt sur le résultat	210,3	202,8	210,7
Bénéfice net	780,5	762,1	770,7
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8,8	8,8	8,8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	771,7 \$	753,3 \$	761,9 \$
<b>Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS<sup>1</sup> (en M\$)</b>			
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires –			
mesure non définie par les IFRS	796,0 \$	826,1 \$	763,5 \$
Autres éléments :			
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(24,3)	(13,6)	(10,6)
Distributions aux clients et autres coûts, déduction faite de l'impôt	–	(59,2)	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	–	9,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	771,7 \$	753,3 \$	761,9 \$
<b>Bénéfice par action (\$)</b>			
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>			
– De base	3,21 \$	3,28 \$	3,03 \$
– Dilué	3,21	3,27	3,02
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires			
– De base	3,11	2,99	3,02
– Dilué	3,11	2,98	3,02
<b>Dividendes par action (\$)</b>			
Ordinaire	2,25 \$	2,18 \$	2,15 \$
Privilégiée, série B	1,48	1,48	1,48
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en M\$)	129 424 \$	123 540 \$	110 045 \$
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en M\$)	127 517 \$	126 039 \$	117 649 \$
Total de l'actif géré (en M\$)	133 648 \$	141 919 \$	131 777 \$
Total de l'actif de la Société (en M\$)	14 831 \$	14 417 \$	12 880 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)	1 325 \$	1 325 \$	1 325 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	244 788	251 469	252 310

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 7 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2015				2014			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Comptes consolidés de résultat (en M\$)</b>								
Produits								
Honoraires de gestion	504,1 \$	508,5 \$	517,3 \$	509,1 \$	507,4 \$	517,0 \$	503,9 \$	485,8 \$
Honoraires d'administration	104,7	104,6	106,0	102,3	100,7	102,0	99,3	95,2
Honoraires de distribution	97,0	92,7	95,3	94,5	87,7	85,0	86,1	92,4
Produits tirés des placements nets et autres produits	49,7	45,9	44,6	55,0	46,2	46,2	32,5	41,4
	755,5	751,7	763,2	760,9	742,0	750,2	721,8	714,8
Charges								
Commissions	264,3	263,2	267,7	266,9	253,9	249,8	245,7	243,2
Charges autres que les commissions	214,5	208,4	215,9	213,6	198,8	190,8	194,5	195,7
Charges d'intérêts	23,2	23,2	22,9	22,8	23,3	23,2	22,9	22,8
	502,0	494,8	506,5	503,3	476,0	463,8	463,1	461,7
Bénéfice avant les éléments suivants :	253,5	256,9	256,7	257,6	266,0	286,4	258,7	253,1
Charges de restructuration et autres charges	(33,9)	–	–	–	–	–	(18,3)	–
Distributions aux clients et autres coûts	–	–	–	–	(81,0)	–	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	219,6	256,9	256,7	257,6	185,0	286,4	240,4	253,1
Impôt sur le résultat	43,5	55,7	56,0	55,1	33,9	64,5	47,9	56,5
Bénéfice net	176,1	201,2	200,7	202,5	151,1	221,9	192,5	196,6
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles								
	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	173,9 \$	199,0 \$	198,5 \$	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$	194,4 \$
<b>Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS<sup>1</sup> (en M\$)</b>								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS								
	198,2 \$	199,0 \$	198,5 \$	200,3 \$	208,1 \$	219,7 \$	203,9 \$	194,4 \$
Autres éléments :								
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(24,3)	–	–	–	–	–	(13,6)	–
Distributions aux clients et autres coûts, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(59,2)	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	173,9 \$	199,0 \$	198,5 \$	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$	194,4 \$
<b>Bénéfice par action (¢)</b>								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>								
– De base	81	81	80	80	83	87	81	77
– Dilué	81	81	80	80	83	87	81	77
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
– De base	71	81	80	80	59	87	75	77
– Dilué	71	81	80	80	59	87	75	77
<b>Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en G\$)</b>								
	127,8 \$	128,6 \$	131,4 \$	129,9 \$	124,6 \$	126,2 \$	123,6 \$	119,7 \$
<b>Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en G\$)</b>								
	127,5 \$	124,9 \$	129,7 \$	131,5 \$	126,0 \$	125,2 \$	125,2 \$	122,5 \$
<b>Total de l'actif géré (en G\$)</b>								
	133,6 \$	130,9 \$	136,0 \$	148,4 \$	141,9 \$	140,6 \$	141,4 \$	137,3 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

# Groupe Investors

## Revue des activités

Le Groupe Investors fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placements aux Canadiens par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers à l'échelle nationale.

Les produits tirés des honoraires proviennent principalement de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors.

Les produits tirés des honoraires proviennent également de la distribution de produits d'assurance, de services liés aux valeurs mobilières et d'autres services financiers.

Les produits tirés des placements nets et autres produits, qui sont principalement liés à nos activités de prêts hypothécaires, constituent des sources de produits additionnels.

Les produits dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Nos conseillers adoptent une démarche exhaustive en matière de planification qui fait appel à la vaste gamme de produits et de services financiers offerts par le Groupe Investors, laquelle s'est traduite par des taux de rachat de fonds communs de placement inférieurs à la moyenne enregistrée du secteur.

### STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

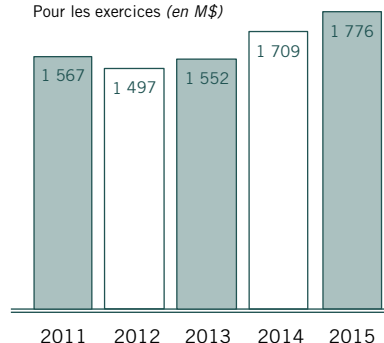
Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des clients, des conseillers et des employés convergent. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

- L'élargissement de son réseau de distribution par l'augmentation du nombre de bureaux régionaux, le recrutement de nouveaux conseillers au sein de son secteur et le soutien continu à l'égard de la croissance et du perfectionnement de ses conseillers actuels.
- L'importance accordée à la prestation de conseils et de services financiers ainsi qu'à l'offre de produits connexes par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers.
- La prestation d'un niveau adéquat de soutien administratif à ses conseillers et à ses clients, notamment le maintien d'une communication active durant tous les cycles économiques.
- La diversification et l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors afin de continuer à développer des relations durables avec la clientèle.
- La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, et qui permettent d'accroître l'efficacité et de mieux contrôler les dépenses.

Événements récents en matière de publicité – Le Groupe Investors a repositionné sa marque de manière à valoriser les expériences personnelles. La nouvelle campagne publicitaire présente ces expériences personnelles dans le contexte des services offerts par le Groupe Investors.

### Produits tirés des honoraires – Groupe Investors

Pour les exercices (en M\$)



Elle a pour message que nos conseillers établissent un plan financier complet qui aide les clients à faire fructifier davantage leur argent afin de pouvoir profiter davantage de la vie. La nouvelle campagne comprend des publicités numériques et imprimées, un site Web interactif actualisé et un certain nombre d'approches conçues pour maximiser l'engagement des conseillers et des consommateurs.

### RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Cette approche concorde avec des études menées au cours des dernières années qui indiquent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'actifs plus élevés que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à 114 bureaux régionaux répartis dans tout le Canada. L'ouverture de quatre nouveaux bureaux régionaux a eu lieu en 2015, dont deux à Montréal, un à Peterborough et un à Edmonton.

Au 31 décembre 2015, le Groupe Investors comptait 5 320 conseillers, en hausse par rapport à 5 145 au 31 décembre 2014. Il s'agit du nombre de conseillers le plus élevé de l'histoire de la Société.

Le nombre de conseillers comptant plus de quatre années d'expérience au sein du Groupe Investors a atteint 2 852 au 31 décembre 2015, comparativement à 2 810 un an auparavant, soit un sommet historique pour une fin de trimestre. En général, la productivité en matière de ventes augmente à mesure que les nouveaux conseillers acquièrent de l'expérience et qu'ils prennent de l'ancienneté. Par exemple, le volume moyen des ventes brutes des fonds d'investissement d'un conseiller comptant plus de quatre ans

d'expérience est cinq fois plus élevé que celui d'un conseiller comptant moins de quatre ans d'expérience.

Au 31 décembre 2015, 1 531 conseillers détenaient le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec. En outre, 722 conseillers sont actuellement inscrits à ces programmes en vue d'obtenir un de ces titres. Les conseillers qui étudient actuellement pour obtenir le titre de CFP ou de Pl. Fin. ou qui les détiennent déjà sont au nombre de 2 253, soit une hausse de 22 % par rapport au total de 1 841 conseillers au 31 décembre 2014. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre sa compétence en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

#### **Perfectionnement des conseillers**

Le Groupe Investors combine diverses techniques d'entrevue et d'administration de tests afin de trouver des candidats qui cumulent l'expérience, les études et les aptitudes requises pour devenir de bons planificateurs financiers. Ce processus fait l'objet d'évaluations continues dans le cadre de nos efforts visant à sélectionner les candidats les plus qualifiés pour le poste de conseiller afin d'accroître leurs chances de succès dans l'avenir.

Les programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation axés notamment sur la planification financière, la connaissance des produits, le service à la clientèle, la croissance des affaires, la conformité, la technologie, la gestion d'une pratique professionnelle et d'autres sujets connexes. En plus de cette formation de base, des conférences annuelles dans le cadre desquelles l'enseignement est adapté tant aux nouveaux conseillers qu'aux conseillers d'expérience sont organisées.

Au Groupe Investors, nous examinons et améliorons continuellement notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle permet une meilleure efficacité au chapitre de la gestion des relations des conseillers et des systèmes de planification financière et de renseignements sur les portefeuilles afin de les aider à servir nos clients plus efficacement. Ces efforts comprenaient des mises à niveau du logiciel de planification financière qu'utilisent les conseillers.

#### **SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMMUNICATIONS À L'INTENTION DES CONSEILLERS ET DES CLIENTS**

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients domiciliés au Québec par la Direction générale du Québec du Groupe Investors, située à Montréal; quant aux conseillers et aux clients d'ailleurs au Canada, ils sont servis par le siège social du Groupe Investors, situé à Winnipeg, au Manitoba. La Direction générale du Québec compte plus de 200 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 1 100 conseillers situés partout au Québec et dans les 21 bureaux régionaux de la province. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 13 G\$ au 31 décembre 2015.

#### **Nouvelle plateforme de courtier**

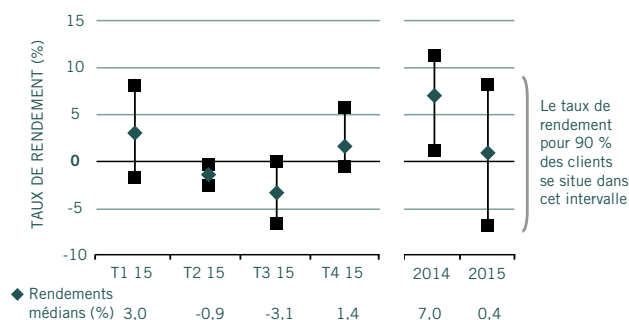
Une nouvelle plateforme de courtier devrait être présentée en août 2016, laquelle offrira une expérience de service améliorée tant aux conseillers qu'aux clients. Cette nouvelle plateforme de courtier nous permettra d'internaliser les fonctions de courtier chargé de comptes et la préparation des relevés des clients pour les comptes d'intermédiaire liés à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et à l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM »), fonctions qui sont actuellement exécutées par un fournisseur de services externe, ainsi que d'accroître l'automatisation des transactions. De plus, cette plateforme appuiera le lancement de nouveaux produits disponibles par le truchement de l'OCRCVM et conçus pour soutenir le segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé. La nouvelle plateforme devrait donner lieu à des gains d'efficacité à long terme.

#### **Relevés trimestriels**

Les communications régulières avec nos clients comprennent la présentation de l'information trimestrielle relative à leurs portefeuilles de fonds communs de placement du Groupe Investors et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles au cours du trimestre. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent selon le solde de leurs retraits et mises de fonds et selon leurs portefeuilles de fonds, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le premier graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour chacun des trimestres de l'exercice considéré, ainsi que les rendements annuels de 2015 par rapport à 2014. Le deuxième graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients

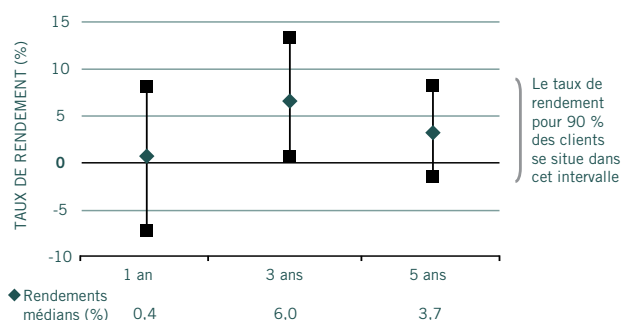
## Taux de rendement pour les comptes des clients

Rendements trimestriels et annuels



## Taux de rendement pour les comptes des clients

Au 31 décembre 2015



en fonction de périodes de un an, de trois ans et de cinq ans au 31 décembre 2015. Les deux graphiques présentent également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des clients du Groupe Investors.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 1,4 %, et 82 % des clients ont obtenu un rendement positif. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 0,4 %, et 55 % des clients ont obtenu un rendement positif.

### Nouvelle présentation de l'information à l'égard du rendement pour les clients

Le Groupe Investors considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au rendement de leurs comptes personnels pour plusieurs périodes constituera un avantage significatif et démontrera, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris, en 2009, de préparer cette information pour les clients et nous avons commencé à recueillir les renseignements nécessaires pour calculer les taux de rendement interne pondérés en dollars à l'échelle des comptes.

En mars 2013, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont adopté une nouvelle série de règles qui se rapportent au Modèle de relation client-conseiller, souvent appelé le MRCC2. L'un des aspects les plus importants de ces règles était l'obligation pour tous les courtiers de fournir à leurs clients les rendements de leurs placements à l'échelle de leur compte, et ce, pour diverses périodes historiques de façon exhaustive et selon une pondération en dollars. Il s'agit d'une disposition réglementaire qui touche le secteur en entier et qui a pour objectif de faire en sorte que les clients soient bien informés sur le rendement de leurs placements.

Le Groupe Investors souscrit entièrement à cette initiative et a mis au point une présentation de l'information à l'égard du taux de rendement des comptes sur plusieurs périodes qui figure sur la plupart des relevés des clients du Groupe Investors, à partir des relevés du 30 juin 2015. Le Groupe Investors continuera de présenter de l'information sur cette base pour les trimestres suivants. Comme les données nécessaires sont recueillies depuis 2009, les clients disposent maintenant d'un relevé de leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

Cette nouvelle fonctionnalité a été lancée deux années avant que n'entrent en vigueur les exigences réglementaires, et un historique d'au moins cinq ans est disponible pour nos clients de longue date. Conformément à la réglementation, nous étions seulement tenus de fournir ces renseignements au plus tard le 15 juillet 2017, et ce, uniquement pour les rendements sur un an, pour ensuite allonger les périodes au fil du temps.

### Sondage sur l'expérience client

Nos conseillers ont maintenu de solides relations avec les clients, insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié. Des sondages continus réalisés auprès de nos clients révèlent une grande satisfaction envers la valeur des conseils prodigués et des services offerts par nos conseillers durant tous les cycles économiques.

Le Groupe Investors a un programme continu de sondages afin d'évaluer l'expérience client des nouveaux clients et des clients existants :

- Tous les nouveaux clients du Groupe Investors reçoivent un sondage trois mois après leur adhésion.
- Tous les clients existants sont sondés chaque année.

Les résultats de ces sondages pour les quatre trimestres clos le 31 décembre 2015 sont présentés dans le tableau 8.

TABLEAU 8 : SONDAGE SUR L'EXPÉRIENCE CLIENT – GROUPE INVESTORS

Sondages réalisés pour les quatre trimestres clos le 31 décembre 2015

<b>Nouveaux ménages clients sondés 90 jours après l'ouverture de leur compte</b>	
Satisfaits du service	96 %
Plan financier offert	92
Satisfaits de la discussion sur les objectifs et les préoccupations	96
Disposés à faire une recommandation	93
<b>Ménages clients depuis plus de 12 mois</b>	
Satisfaits du service	92 %
Possèdent un plan financier	85
Satisfaits de la fréquence des contacts	93
Disposés à faire une recommandation	88

**ACTIF GÉRÉ**

Le niveau de l'actif géré des fonds communs de placement est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et la valeur liquidative de l'actif de nos fonds. Les variations de l'actif géré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 9.

**Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats de 2015 par rapport à ceux de 2014**

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 74,9 G\$ au 31 décembre 2015, soit une hausse de 2,0 %, comparativement à 73,5 G\$

TABLEAU 9 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014
Ventes	1 821 \$	1 810 \$	1 840 \$	0,6 %	(1,0) %
Rachats	1 821	1 671	1 646	9,0	10,6
<b>Ventes nettes (rachats nets)</b>	–	139	194	n.s.	n.s.
Rendement du marché et produits	1 365	(2 451)	579	n.s.	135,8
Variation de l'actif, montant net	1 365	(2 312)	773	n.s.	76,6
Actif au début	73 532	75 844	72 686	(3,0)	1,2
<b>Actif à la fin</b>	74 897 \$	73 532 \$	73 459 \$	1,9 %	2,0 %
<b>Actif quotidien moyen</b>	75 250 \$	75 361 \$	72 534 \$	(0,1) %	3,7 %
EXERCICES CLOS LES (en M\$)			31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)
Ventes			7 890 \$	7 461 \$	5,7 %
Rachats			7 136	6 810	4,8
<b>Ventes nettes (rachats nets)</b>			754	651	15,8
Rendement du marché et produits			684	4 553	(85,0)
Variation de l'actif, montant net			1 438	5 204	(72,4)
Actif au début			73 459	68 255	7,6
<b>Actif à la fin</b>			74 897 \$	73 459 \$	2,0 %
<b>Actif quotidien moyen</b>			75 711 \$	71 638 \$	5,7 %

au 31 décembre 2014. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 75,3 G\$ au quatrième trimestre de 2015, en hausse de 3,7 %, comparativement à 72,5 G\$ au quatrième trimestre de 2014.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,8 G\$, soit une baisse de 1,0 % par rapport au trimestre correspondant de 2014. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,8 G\$, en hausse de 10,6 % par rapport à 2014. Les ventes des fonds communs de placement du Groupe Investors ont été équivalentes aux rachats pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à des ventes nettes de 194 M\$ en 2014. Au cours du quatrième trimestre, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de 1,4 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 579 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,5 G\$ pour le quatrième trimestre de 2015, soit une baisse de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds à long terme se sont établies à 93 M\$ au quatrième trimestre de 2015, comparativement à des ventes nettes de 81 M\$ en 2014.

Le taux de rachat trimestriel annualisé du Groupe Investors pour les fonds à long terme s'est établi à 8,8 % au quatrième trimestre de 2015, comparativement à 8,1 % au quatrième trimestre de 2014. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme du Groupe Investors s'établissait à 8,7 % au 31 décembre 2015, demeurant inchangé par rapport au 31 décembre 2014, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 15,4 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2015.

Depuis quelques années, une part des rachats pris en compte dans le calcul du taux de rachat à long terme du Groupe Investors est attribuable aux fonds Pilier et aux transferts dans la gamme de fonds de placement garanti du Groupe Investors. Les fonds Pilier sont des fonds de revenu de type portefeuille dont les actifs sont investis dans le Fonds de marché monétaire canadien Investors dans une proportion de 30 % à 50 %. Ces fonds sont utilisés comme substitut aux fonds du marché monétaire, qui affichent des activités de rachat plus élevées; combinés aux transferts dans les fonds de placement garanti, ces fonds représentaient 0,3 % de notre taux de rachat à long terme au 31 décembre 2015. N'eût été de ces éléments, le taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme aurait été de 8,4 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 7,9 G\$,

soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2014. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 7,1 G\$, en hausse de 4,8 % par rapport à 2014. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 754 M\$, comparativement à des ventes nettes de 651 M\$ en 2014. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 6,8 G\$ pour l'exercice 2015, comparativement à 6,6 G\$ en 2014, soit une augmentation de 3,3 %. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 380 M\$, comparativement à des ventes nettes de 424 M\$ en 2014. En 2015, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de 684 M\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 4,6 G\$ en 2014.

#### **Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats du quatrième trimestre de 2015 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2015**

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 74,9 G\$ au 31 décembre 2015, soit une hausse de 1,9 %, comparativement à 73,5 G\$ au 30 septembre 2015. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 75,3 G\$ au quatrième trimestre de 2015, par rapport à 75,4 G\$ au troisième trimestre de 2015, soit une diminution de 0,1 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les ventes de fonds communs de placement effectuées par le Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,8 G\$, soit une augmentation de 0,6 % par rapport au troisième trimestre de 2015. Les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 1,8 G\$ au quatrième trimestre, ont augmenté de 9,0 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 8,8 % au quatrième trimestre, comparativement à 8,1 % au troisième trimestre de 2015. Les ventes des fonds communs de placement du Groupe Investors ont été équivalentes aux rachats pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 139 M\$ au cours du trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,5 G\$ pour le trimestre considéré, soit le même montant qu'au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 93 M\$, comparativement à des ventes nettes de 26 M\$ au trimestre précédent.

#### **PRODUITS ET SERVICES**

Le Groupe Investors est considéré comme un chef de file des services financiers personnels au Canada. Les conseillers recommandent des portefeuilles équilibrés et diversifiés gérés par des professionnels, qui reflètent les objectifs du client, ses préférences et sa tolérance au risque. Ils vont également au-delà des placements en offrant aux clients des produits d'assurance, des prêts hypothécaires et d'autres services financiers.



### **PFPP – Planificateur financier personnel**

Le logiciel Planificateur financier personnel (le « PFP ») du Groupe Investors gère un large éventail de besoins potentiels en matière de planification financière, allant de projections et de modèles de concepts de base de planification financière à la préparation de plans financiers écrits couvrant tous les volets de la planification financière, dont la planification de placements, la planification fiscale, la planification de la retraite et des études, la gestion des risques et la planification successorale.

### **Programme de planification stratégique de portefeuille Symphonie<sup>MC</sup>**

Symphonie constitue la démarche de planification stratégique de portefeuille du Groupe Investors. Ce programme est conçu pour fournir un portefeuille de placements constitué de façon scientifique, conforme aux objectifs de placement du client et adapté à son profil de risque.

### **Programme philanthropique**

Le Programme philanthropique Groupe Investors est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire un don et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

### **Fonds communs de placement**

Au 31 décembre 2015, le Groupe Investors gérait un actif de 74,9 G\$ dans 161 fonds communs de placement couvrant une vaste gamme de mandats de placement, comparativement à 73,5 G\$ en 2014, soit une augmentation de 2,0 %.

Les clients ont l'occasion de diversifier leurs placements, que ce soit par gestionnaire de placements, catégorie d'actif, style de placement, région, capitalisation ou secteur, au moyen de portefeuilles personnalisés en fonction de leurs objectifs.

Les fonds du Groupe Investors sont gérés par la Société de gestion d'investissement I.G., notre propre équipe multidisciplinaire de professionnels en placements disposant de bureaux et de conseillers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Nos relations à l'échelle mondiale, l'exhaustivité de nos recherches et l'utilisation de la technologie de l'information nous fournissent des capacités de gestion de placements qui nous permettent d'offrir à nos clients une expertise en gestion de placements convenant à une très vaste gamme d'objectifs de placement. Le Groupe Investors offre également un grand choix de fonds de partenaires grâce à des relations avec des conseillers d'autres sociétés de gestion de placements. Il supervise ces conseillers en placements externes afin de s'assurer que leurs activités sont conformes à la philosophie de placement du Groupe Investors, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des fonds pour lesquels ils fournissent des conseils. Ces sociétés-conseils comprennent notamment des gestionnaires de placements comme la

Corporation Financière Mackenzie, Putnam Investments Inc., PanAgora Asset Management, Inc., Placements AGF Inc., Beutel, Goodman & Company Ltd., Franklin Bissett Investment Management, Fidelity Investments Canada s.r.i., Société de Placements Templeton, LaSalle Investment Management (Securities), L.P. et Allianz Global Investors U.S. LLC.

### **Rendement des fonds**

Au 31 décembre 2015, 52,7 % des fonds communs de placement du Groupe Investors étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar<sup>†</sup>, et 19,7 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar<sup>†</sup>, les proportions étaient de 63,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 28,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2015. La Cote Morningstar<sup>†</sup> est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

### **Ajouts à l'offre de produits de fonds communs de placement**

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Le Groupe Investors a ajouté deux nouvelles options d'investissement, qui sont devenues disponibles à la vente en janvier 2015 :

- Le Fonds enregistré de dividendes américains Investors, qui vise à procurer une croissance à long terme du capital et un revenu en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres américains productifs de dividendes ou d'autres types de placements productifs de revenu. En raison d'une exonération de la retenue d'impôt à la source aux États-Unis, aucune retenue d'impôt à la source aux États-Unis ne sera effectuée sur les intérêts et les dividendes reçus par le Fonds enregistré de dividendes américains Investors, ce qui aura un effet positif sur le rendement.

- La Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Allegro, qui vise à permettre une diversification des titres à revenu fixe et à procurer une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des fonds sous-jacents qui fournissent une exposition à des titres de capitaux propres ou à des titres à revenu fixe.

Le Groupe Investors a ajouté de nouvelles options d'investissement, qui sont devenues disponibles à la vente en juillet 2015 :

- Trois Portefeuilles Maestro<sup>MC</sup> distincts offerts sous forme de fiducies d'investissement à participation unitaire et de fonds de la Société de fonds.
  - Portefeuille de revenu équilibré Maestro / Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Maestro
  - Portefeuille équilibré Maestro / Catégorie Portefeuille équilibré Maestro

- Portefeuille accent croissance Maestro / Catégorie Portefeuille accent croissance Maestro

Les nouveaux Portefeuilles combinent des stratégies de gestion à long terme et de répartition dynamique de l'actif afin de s'adapter aux soubresauts des marchés, lesquels peuvent créer des occasions d'investissement. Au 31 décembre 2015, l'actif géré des Portefeuilles Maestro totalisait 720 M\$.

- Deux nouveaux mandats à faible volatilité, offerts sous forme de fiducies d'investissement à participation unitaire et de fonds de la Société de fonds, qui sont conçus pour les investisseurs qui veulent investir sur les marchés boursiers pour profiter du meilleur potentiel de croissance que procurent les actions, mais qui recherchent une volatilité moindre que celle qui caractérise les marchés boursiers en général :
  - Le mandat Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Investors / Catégorie Actions canadiennes à faible volatilité Investors, qui vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres canadiens. Dans le cadre de ce mandat, la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée fournit des services-conseils.
  - Le mandat Fonds d'actions mondiales à faible volatilité Investors / Catégorie Actions mondiales à faible volatilité Investors, qui vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés à l'échelle mondiale. Dans le cadre de ce mandat, la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée fournit des services-conseils et Irish Life Investment Managers Limited agit à titre de sous-conseiller.

Le Groupe Investors a annoncé le lancement de son premier fonds d'investissement privé, le Fonds privé de stratégie des risques à parité Investors, qui est offert depuis le 25 janvier 2016. Contrairement à la répartition de l'actif traditionnelle, qui se concentre sur la répartition du capital, et dont le risque du portefeuille est tributaire des actions, la parité des risques est une stratégie de diversification unique axée sur la répartition des risques. Cette stratégie vise à procurer des rendements intéressants ajustés selon le risque au fil du temps tout en diversifiant le risque parmi les différentes catégories d'actif. PanAgora Asset Management, chef de file mondial de la stratégie des risques à parité, est le sous-conseiller en valeurs du fonds d'investissement privé.

### Programmes de gestion de l'actif et de placement multigestionnaire

Le Groupe Investors offre plusieurs programmes de gestion de l'actif et de placement multigestionnaire, ce qui comprend la Société de fonds Groupe Investors Inc.<sup>MC</sup>, ainsi qu'une gamme complète de fonds de type portefeuille et le programme de gestion de l'actif Profil.

La Société de fonds Groupe Investors Inc.<sup>MC</sup> est une vaste structure de fonds avantageux sur le plan fiscal qui

permet des transferts sans répercussion fiscale immédiate et sans frais, et ce, entre 60 fonds du groupe de fonds. Ces fonds incluent 29 fonds pour lesquels la Société de gestion d'investissement I.G. fournit des services-conseils, 18 fonds pour lesquels des conseillers externes agissent à titre de sous-conseillers, neuf Portefeuilles Société de fonds et quatre fonds faisant partie du programme Profil. À la fin de 2015, l'actif des fonds de la Société de fonds totalisait 7,0 G\$, comparativement à 5,8 G\$ en 2014.

Les programmes de gestion de l'actif et de placement multigestionnaire comprennent un nombre croissant de programmes de répartition de l'actif, dont les suivants :

- **Les Portefeuilles Allegro<sup>MC</sup>** : Les sept Portefeuilles Allegro constituent une solution de placement unique permettant une diversification par région, par style de gestion, par catégorie d'actifs et par conseiller en placements, et ce, en fonction des recommandations de répartition d'actif Symphonie. L'actif des fonds se chiffrait à 4,8 G\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 4,0 G\$ à l'exercice précédent.
- **Les Portefeuilles Société de fonds Allegro<sup>MC</sup>** : Les six catégories Portefeuille offrent aux clients une démarche en une seule étape, avantageuse du point de vue fiscal, pour réaliser leurs placements. La série T est encore plus avantageuse pour les investisseurs, puisqu'elle leur offre des distributions mensuelles à imposition différée sous forme de remboursement du capital. Ces portefeuilles diversifiés proposent des solutions qui conviennent à chacun des profils risque/rendement. L'actif des fonds se chiffrait à 1,6 G\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 1,0 G\$ à l'exercice précédent.
- **Les Portefeuilles Alto<sup>MC</sup>** : Les Portefeuilles Alto constituent une solution de placement unique permettant une diversification par région, par style de gestion et par catégorie d'actif en fonction des recommandations de répartition d'actif Symphonie. Les onze Portefeuilles comprennent des fonds du Groupe Investors et des fonds pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller. Les actifs des Portefeuilles se chiffraient à 5,0 G\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 4,9 G\$ à l'exercice précédent.
- **Les Portefeuilles Groupe Investors** : L'actif de ces fonds s'élevait à 10,6 G\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 10,6 G\$ à l'exercice précédent. Ce programme regroupe 10 fonds investis dans 50 fonds sous-jacents du Groupe Investors afin d'offrir une grande diversification.
- **Les Portefeuilles Maestro et les Portefeuilles Société de fonds Maestro** : Les trois Portefeuilles et les trois Portefeuilles Société de fonds sont disponibles à la vente depuis juillet 2015, comme il a été décrit précédemment. Au 31 décembre 2015, l'actif géré des Portefeuilles Maestro totalisait 720 M\$.
- **Profil<sup>MC</sup>** : Profil est un programme de gestion de l'actif qui présente plusieurs fonds et catégories Société de

fonds. Le programme est présenté de façon plus détaillée dans la prochaine rubrique. Au 31 décembre 2015, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 1,6 G\$, soit une augmentation de 52,5 % par rapport à un actif géré de 1,0 G\$ au 31 décembre 2014.

#### **Offres destinées aux clients à valeur nette élevée**

Les clients à valeur nette élevée représentent un secteur en croissance de notre clientèle. Le Groupe Investors offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur nette élevée et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle.

#### **Tarification pour les ménages disposant d'un actif de placement supérieur à 500 000 \$**

En 2012 et en 2013, le Groupe Investors a mis en place des solutions de placement qui prévoient une tarification distincte pour les ménages dont les placements dans les fonds du Groupe Investors sont supérieurs à 500 000 \$.

- La série J a été ajoutée au troisième trimestre de 2012 et disposait d'un actif de 22,8 G\$ au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 90,9 % par rapport à l'actif de 12,0 G\$ au 31 décembre 2014.
- La série U a été ajoutée au troisième trimestre de 2013 et offre une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2015, l'actif géré de la série U avait augmenté pour se chiffrer à 3,6 G\$, comparativement à 1,5 G\$ au 31 décembre 2014, soit une hausse de 148,1 %.

En septembre 2015, le Groupe Investors a versé des distributions aux clients qui ne s'étaient pas prévalus de ces solutions à frais moindres lorsqu'ils y étaient admissibles, pour la période allant jusqu'à la première des deux dates suivantes, soit leur date de transfert ou le 30 avril 2015.

#### **Profil<sup>MC</sup>**

Il s'agit d'un programme de gestion de portefeuille unique, lancé en 2001, qui est offert aux ménages disposant d'un actif supérieur à 250 000 \$ détenu au sein du Groupe Investors. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégorie d'actif, par style de gestion et par région. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents.

Ce programme est géré selon les conseils d'un groupe restreint de sociétés de gestion de patrimoine de calibre mondial, parmi lesquelles figurent la Société de gestion d'investissement I.G., Toron Capital Markets Inc., JPMorgan Asset Management (Canada) Inc., Jarislowsky, Fraser Limitée, Baring International Investment Limited, Gestion d'investissements Laketon, Putnam Investments

Canada ULC, Eagle Boston Investment Management, Inc., PanAgora Asset Management, Inc., Aristotle Capital Boston, LLC et Gestion d'actifs Lazard LLC.

Au 31 décembre 2015, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 1,6 G\$, soit une augmentation de 52,5 % par rapport à un actif géré de 1,0 G\$ au 31 décembre 2014.

#### **Structures de frais dégroupés**

Une proportion croissante des actifs des clients du Groupe Investors se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 31 décembre 2015, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 5,2 G\$, ou 6,9 % de l'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors, en hausse de 108,8 %, comparativement à 2,5 G\$ au 31 décembre 2014.

#### **Fonds distincts**

Le Groupe Investors offre des fonds distincts depuis 2001 et a lancé sa gamme de fonds de placement garanti en novembre 2009. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors. Au 31 décembre 2015, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,7 G\$, comparativement à 1,6 G\$ au 31 décembre 2014.

#### **Assurance**

Le Groupe Investors demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, le Groupe Investors offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. Les Services d'Assurance I.G. Inc. ont actuellement des conventions de distribution avec les assureurs suivants :

- La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
- La Great-West, compagnie d'assurance-vie
- Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
- La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les ventes de produits d'assurance, calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 70 M\$ comparativement

à 65 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 8,9 %. Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 9,4 en 2015, comparativement à 8,0 en 2014. La distribution des produits d'assurance est améliorée par l'apport de spécialistes en planification d'assurance du Groupe Investors partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions d'assurance adéquates.

### Opérations sur titres

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers du Groupe Investors peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification de valeurs mobilières de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

En 2015, nous avons continué d'améliorer nos services pour permettre l'intégration des titres détenus par nos clients dans leur plan financier. Cette démarche a nécessité le perfectionnement de nos systèmes ainsi que l'ajout de nombreux spécialistes en planification des valeurs mobilières qui collaborent avec nos conseillers et détiennent un permis pour donner des conseils en matière de titres. En outre, un plus grand nombre de nos conseillers répondent aux critères de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et ont achevé la transition de leur inscription. Ces conseillers continuent d'exercer leurs activités en fonction de notre modèle d'affaires établi, lequel est axé sur un actif géré dans un contexte de planification financière.

D'autres conseillers devraient achever leur transition vers la plateforme de l'OCRCVM en 2016 et de nouveaux produits qui seront disponibles par le truchement de celle-ci devraient aussi être lancés. Parmi ces produits figurent des comptes gérés séparément et des comptes à honoraires, qui permettront d'accroître les capacités de planification de placements à l'intention de la clientèle à valeur nette élevée.

### Prêts hypothécaires

Le Groupe Investors est un prêteur hypothécaire d'envergure nationale qui offre des prêts hypothécaires résidentiels à l'intention de ses clients dans le cadre d'un plan financier complet. Les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers, en fonction de la réglementation en vigueur, afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme

Investors, au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs institutionnels. Certaines filiales du Groupe Investors sont autorisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») à titre d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et de vendeuses de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les financements de prêts hypothécaires se sont chiffrés à 2,0 G\$, contre 2,5 G\$ en 2014, ce qui constitue une diminution de 20,5 %. Au 31 décembre 2015, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors liés à ses activités bancaires hypothécaires totalisaient 10,4 G\$, comparativement à 9,9 G\$ au 31 décembre 2014, soit une hausse de 5,6 %.

### Solutions Bancaires<sup>†</sup>

Les taux d'utilisation de Solutions Bancaires<sup>†</sup> du Groupe Investors par les conseillers et les clients continuent d'être élevés. L'offre consiste en une vaste gamme de produits et de services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Ces produits et ces services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. En avril 2015, un nouveau produit Tout-En-Un a été lancé et a connu un succès initial retentissant. Ce produit est une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un emprunt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt visant à répondre aux besoins de nos clients tout en réduisant au minimum les frais d'intérêts globaux. Les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires<sup>†</sup> s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière.

Grâce à cette offre, les produits de prêt des clients du Groupe Investors ont totalisé 2,9 G\$ au 31 décembre 2015.

### Produits et services additionnels

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

## Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice avant intérêts et impôt du Groupe Investors est présenté dans le tableau 10.

### RÉSULTATS DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DE 2014

#### Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires<sup>†</sup> et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 318,9 M\$ au quatrième trimestre de 2015, en hausse de 1,5 M\$, ou 0,5 %, par rapport à 317,4 M\$ en 2014. Les honoraires de gestion se sont établis à 1 277,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit une hausse de 26,6 M\$, ou 2,1 %, comparativement à 1 251,3 M\$ en 2014.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du quatrième trimestre est attribuable à la hausse de 3,7 % de l'actif quotidien moyen des fonds communs de

TABLEAU 10 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion	318,9 \$	319,3 \$	317,4 \$	(0,1) %	0,5 %
Honoraires d'administration	76,4	76,1	71,3	0,4	7,2
Honoraires de distribution	52,8	47,0	44,9	12,3	17,6
	448,1	442,4	433,6	1,3	3,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	17,6	16,8	15,8	4,8	11,4
	465,7	459,2	449,4	1,4	3,6
<b>Charges</b>					
Commissions	80,2	76,6	76,8	4,7	4,4
Primes de rétention de l'actif	68,8	68,3	63,4	0,7	8,5
Charges autres que les commissions	127,2	123,7	112,3	2,8	13,3
	276,2	268,6	252,5	2,8	9,4
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	<b>189,5 \$</b>	<b>190,6 \$</b>	<b>196,9 \$</b>	<b>(0,6) %</b>	<b>(3,8) %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
<b>(en M\$)</b>			<b>31 DÉC.</b>	<b>31 DÉC.</b>	<b>VARIATION (%)</b>
			<b>2015</b>	<b>2014</b>	
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion			1 277,9 \$	1 251,3 \$	2,1 %
Honoraires d'administration			302,8	278,6	8,7
Honoraires de distribution			195,5	179,1	9,2
			1 776,2	1 709,0	3,9
Produits tirés des placements nets et autres produits			70,1	51,4	36,4
			1 846,3	1 760,4	4,9
<b>Charges</b>					
Commissions			311,0	288,9	7,6
Primes de rétention de l'actif			275,3	248,7	10,7
Charges autres que les commissions			499,3	445,7	12,0
			1 085,6	983,3	10,4
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>			<b>760,7 \$</b>	<b>777,1 \$</b>	<b>(2,1) %</b>

TABLEAU 11 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires</b>					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	47,1 \$	46,8 \$	47,7 \$	0,6 %	(1,3) %
Charges d'intérêts	30,6	32,4	34,8	(5,6)	(12,1)
Produits d'intérêts nets	16,5	14,4	12,9	14,6	27,9
Profit sur ventes <sup>1</sup>	3,8	4,7	5,8	(19,1)	(34,5)
Ajustements de la juste valeur	(2,3)	(1,3)	(1,5)	(76,9)	(53,3)
Autres produits <sup>2</sup>	(1,4)	0,1	(2,0)	n.s.	30,0
	16,6 \$	17,9 \$	15,2 \$	(7,3) %	9,2 %
<b>Moyenne des prêts hypothécaires gérés</b>					
Titrisations	6 813 \$	6 573 \$	6 377 \$	3,7 %	6,8 %
Autres	3 554	3 682	3 416	(3,5)	4,0
	10 367 \$	10 255 \$	9 793 \$	1,1 %	5,9 %
<b>Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes<sup>3</sup> :</b>					
Titrisations	653 \$	800 \$	754 \$	(18,4) %	(13,4) %
Autres <sup>1</sup>	275	282	310	(2,5)	(11,3)
	928 \$	1 082 \$	1 064 \$	(14,2) %	(12,8) %

placement, comme l'illustre le tableau 9, contrebalancée par la baisse du taux des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion au quatrième trimestre de 2015 s'est établi à 168,6 points de base de l'actif quotidien des fonds communs de placement, comparativement à 173,6 points de base en 2014. Cette diminution des points de base est principalement attribuable au fait que des clients admissibles se sont prévalus des solutions de placement à frais moindres.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est liée à la hausse de 5,7 % de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement, comme l'illustre le tableau 9. Le taux moyen des honoraires de gestion représentait 169,1 points de base au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 174,7 points de base en 2014. Cette diminution des points de base est principalement attribuable au fait que des clients admissibles se sont prévalus des solutions de placement à frais moindres.

Par ailleurs, le Groupe Investors a renoncé à une partie des honoraires de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire, ce qui a eu une incidence sur les produits tirés des honoraires de gestion et les taux moyens des honoraires de gestion pour les deux périodes. Ces renoncations ont totalisé 1,3 M\$ et 4,1 M\$ pour le trimestre et l'exercice,

respectivement, en 2015, comparativement à 0,8 M\$ et à 3,1 M\$, respectivement, pour l'exercice précédent.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 76,4 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 71,3 M\$ à l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 7,2 %. Les honoraires d'administration se sont élevés à 302,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 278,6 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 8,7 %. L'augmentation constatée au cours des deux périodes est principalement attribuable à la variation de l'actif géré moyen des fonds communs de placement.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.

TABLEAU 11 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – GROUPE INVESTORS (SUITE)

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)
<b>Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires</b>			
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés			
Produits d'intérêts	188,1 \$	177,9 \$	5,7 %
Charges d'intérêts	132,1	130,2	1,5
Produits d'intérêts nets	56,0	47,7	17,4
Profit sur ventes <sup>1</sup>	20,7	14,8	39,9
Ajustements de la juste valeur	(1,3)	0,2	n.s.
Autres produits <sup>2</sup>	(5,2)	(13,1)	60,3
	70,2 \$	49,6 \$	41,5 %
<b>Moyenne des prêts hypothécaires gérés</b>			
Titrisations	6 617 \$	5 847 \$	13,2 %
Autres	3 544	3 268	8,4
	10 161 \$	9 115 \$	11,5 %
<b>Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes<sup>3</sup> :</b>			
Titrisations	2 438 \$	2 749 \$	(11,3) %
Autres <sup>1</sup>	1 198	1 049	14,2
	3 636 \$	3 798 \$	(4,3) %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits tirés de ces ventes.
2. Représentent les frais d'émission et d'assurance des prêts hypothécaires, les intérêts réalisés sur les prêts hypothécaires détenus temporairement, les produits tirés de la gestion et les autres produits.
3. Représentent les montants en principal vendus.

- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires<sup>†</sup>.  
Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 52,8 M\$ au quatrième trimestre de 2015, ont augmenté de 7,9 M\$ par rapport à 44,9 M\$ en 2014, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance et des frais de rachat. Les produits tirés des honoraires de distribution se sont chiffrés à 195,5 M\$ pour l'exercice, en hausse de 16,4 M\$ par rapport à 179,1 M\$ en 2014. L'augmentation pour l'exercice s'explique par la hausse des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance et des frais de rachat. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

#### Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 17,6 M\$ au quatrième trimestre de 2015, en hausse de 1,8 M\$ par rapport à 15,8 M\$ en 2014. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 70,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, en hausse de 18,7 M\$ par rapport à 51,4 M\$ en 2014.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 16,6 M\$ au quatrième trimestre de 2015 comparativement à 15,2 M\$ en 2014, soit une augmentation de 1,4 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 70,2 M\$ comparativement à 49,6 M\$ en 2014, soit une augmentation de 20,6 M\$. Le tableau 11 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et l'exercice considéré. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont augmenté de 3,6 M\$ et de 8,3 M\$ au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour s'établir à 16,5 M\$ et à 56,0 M\$, respectivement, par rapport à

2014. Cette augmentation s'explique par la hausse des prêts titrisés moyens.

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 2,0 M\$ et augmenté de 5,9 M\$ au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour atteindre 3,8 M\$ et 20,7 M\$, respectivement, par rapport à 2014. La diminution des profits au cours du trimestre découle de la baisse des activités de ventes et l'augmentation des profits au cours de l'exercice découle de la hausse des activités de ventes.
- Les ajustements de la juste valeur ont diminué de 0,8 M\$ et de 1,5 M\$ au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour atteindre des montants de (2,3) M\$ et de (1,3) M\$, respectivement, par rapport à 2014. La diminution au cours du trimestre est principalement liée à des ajustements défavorables de la juste valeur au quatrième trimestre de 2015 apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation. La diminution au cours de l'exercice est principalement liée à une hausse des ajustements favorables de la juste valeur en 2014 apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation.
- Les autres produits ont augmenté de 0,6 M\$ et de 7,9 M\$ au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour atteindre des montants de (1,4) M\$ et de (5,2) M\$, respectivement, par rapport à 2014. Cette augmentation est attribuable à une baisse des frais d'émission des prêts hypothécaires et d'assurance de portefeuille.

### Charges

Le Groupe Investors engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 80,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, en hausse de 3,4 M\$ par rapport à 76,8 M\$ en 2014. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'amortissement des commissions liées aux fonds communs de placement et du montant de la rémunération liée aux autres produits et services financiers distribués. Pour l'exercice, la charge liée aux commissions a augmenté de 22,1 M\$ pour s'établir à 311,0 M\$, comparativement à 288,9 M\$ en 2014. Cette augmentation était principalement attribuable à un nouveau programme qui offre des

possibilités de revenus plus élevés aux conseillers pendant leurs deux premières années au sein du Groupe Investors. Cette hausse est aussi attribuable à l'augmentation de l'amortissement des commissions liées aux fonds communs de placement et du montant de la rémunération liée aux autres produits et services financiers distribués.

La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif est constituée des éléments suivants :

- Les primes de rétention de l'actif, dont le calcul est fondé sur la valeur des actifs gérés, ont augmenté de 4,0 M\$ et de 21,6 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour s'établir à 57,4 M\$ et à 230,3 M\$, respectivement, par rapport à 2014. L'augmentation pour ces deux périodes est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré.
- Les primes supplémentaires de rétention de l'actif, qui sont une composante de la rémunération différée visant à promouvoir le maintien en fonction des conseillers, sont fondées sur l'actif géré à la fin de chaque exercice. La charge liée aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 1,4 M\$ et de 5,0 M\$ au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2015, pour s'établir à 11,4 M\$ et à 45,0 M\$, respectivement, comparativement à 2014. L'augmentation pour ces deux périodes est liée à l'accroissement de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions engagées par le Groupe Investors sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés aux fonds communs de placement gérés. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 127,2 M\$ au quatrième trimestre de 2015, comparativement à 112,3 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 14,9 M\$, ou 13,3 %. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 499,3 M\$ au cours de l'exercice, comparativement à 445,7 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 53,6 M\$, ou 12,0 %. Au cours du trimestre et de l'exercice, la charge au titre des régimes de retraite a augmenté, principalement en raison de la diminution des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par une augmentation des coûts des services rendus de l'exercice à l'égard de l'obligation au titre des régimes de retraite connexe. Compte non tenu de l'incidence de l'augmentation de 2,3 M\$ et de 9,4 M\$ des charges au titre des régimes de retraite pendant le trimestre et l'exercice, la hausse des charges autres que les commissions s'est établie à 11,2 % et à 9,9 %, respectivement. Ces augmentations comprenaient des charges supplémentaires liées à l'expansion du réseau de conseillers, à d'autres mesures visant la croissance des affaires, ainsi qu'au moment où certaines dépenses ont été engagées.



## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015

### Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires de gestion ont diminué de 0,4 M\$, ou 0,1 %, au quatrième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2015, pour s'établir à 318,9 M\$. La diminution nette des honoraires de gestion au cours du quatrième trimestre est liée en partie à la baisse de 0,1 % de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 9. Le taux moyen des honoraires de gestion au quatrième trimestre de 2015 s'est établi à 168,6 points de base de l'actif quotidien des fonds communs de placement, soit un taux inchangé par rapport au trimestre précédent.

Les renoncations relatives aux fonds du marché monétaire ont totalisé 1,3 M\$ au quatrième trimestre de 2015 comparativement à 1,1 M\$ au troisième trimestre de 2015.

Les honoraires d'administration ont augmenté pour s'établir à 76,4 M\$ au quatrième trimestre de 2015, comparativement à 76,1 M\$ au troisième trimestre de 2015.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 52,8 M\$ au quatrième trimestre de 2015, ont augmenté de 5,8 M\$ par rapport à 47,0 M\$ au troisième trimestre, principalement en raison d'augmentations des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance et des frais de rachat.

### Produits tirés des placements nets et autres produits

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 17,6 M\$ au quatrième trimestre de 2015 comparativement à 16,8 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une augmentation de 0,8 M\$ découlant principalement d'une hausse des autres produits contrebalancée par une diminution au niveau des activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 16,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, en baisse de 1,3 M\$ par rapport à 17,9 M\$ au trimestre précédent,

comme l'illustre le tableau 11. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont augmenté de 2,1 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2015 pour s'établir à 16,5 M\$, par rapport à 14,4 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à une hausse des marges.
- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 0,9 M\$ au quatrième trimestre de 2015 pour atteindre 3,8 M\$, par rapport à 4,7 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à un recul des marges.
- Les ajustements de la juste valeur ont diminué de 1,0 M\$ au quatrième trimestre de 2015 pour s'établir à (2,3) M\$, comparativement à (1,3) M\$ au trimestre précédent, ce qui découle principalement d'ajustements défavorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation.
- Les autres produits ont diminué de 1,5 M\$ au quatrième trimestre de 2015 pour s'établir à (1,4) M\$, comparativement au troisième trimestre, ce qui est principalement attribuable à la baisse du bénéfice lié aux prêts hypothécaires détenus en attendant qu'ils soient vendus à des tiers ou titrisés.

### Charges

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 80,2 M\$, comparativement à 76,6 M\$ au trimestre précédent. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation du montant de la rémunération ayant trait aux autres produits et services financiers distribués. La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 0,5 M\$ pour s'établir à 68,8 M\$ au quatrième trimestre de 2015.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 127,2 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 3,5 M\$, ou 2,8 %, par rapport à 123,7 M\$ au troisième trimestre de 2015. Cette hausse est en partie liée au caractère saisonnier de certaines charges qui sont habituellement engagées au quatrième trimestre.

# Placements Mackenzie

## Revue des activités

L'activité fondamentale de Mackenzie est de fournir des services de gestion de placements et des services connexes grâce à des solutions de placement diversifiées, par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients un rendement élevé de placements grâce à l'expérience et aux connaissances acquises depuis plus de 45 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire ses produits principalement de ce qui suit :

- Les honoraires de gestion tirés de ses fonds communs de placement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle.
- Les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs.
- Les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

### STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des courtiers, des conseillers, des clients et des employés convergent.

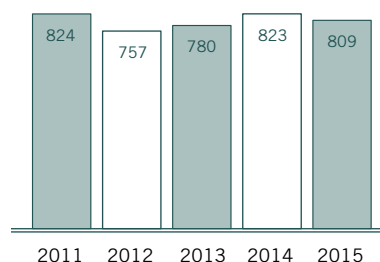
La vision de Mackenzie consiste à s'engager à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives, ce qui s'inscrit dans le cadre de notre objectif de devenir la société de choix pour les investisseurs institutionnels, les conseillers financiers et les épargnants. Nous comptons réaliser ce mandat en nous adjoignant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.

### Produits tirés des honoraires – Mackenzie<sup>1</sup>

Pour les exercices (en M\$)



1. 2011 exclut les activités abandonnées.

- Offrir des produits et des services novateurs et de haute qualité.
- Renforcer nos capacités de distribution et de prestation de services.
- Instaurer un leadership de marque.
- Mettre l'accent sur l'excellence opérationnelle et la rigueur des processus.
- Favoriser une culture de gagnant et novatrice.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales du Groupe Investors, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques,

Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

#### **Initiatives de parrainage**

Au cours du troisième trimestre de 2014, Mackenzie a annoncé un parrainage à long terme en collaboration avec Sports de neige Canada, qui regroupe sept grandes associations nationales de sports d'hiver, ainsi qu'un partenariat de cinq ans avec Ontario Alpin. Les initiatives de parrainage de Mackenzie se sont poursuivies en 2015 avec l'annonce des parrainages sportifs suivants :

- Circuit de la PGA Canada – Au cours du deuxième trimestre de 2015, Mackenzie a annoncé une nouvelle entente de six ans avec le PGA TOUR, ce qui fera de Mackenzie le commanditaire général du Circuit de la PGA Canada. Le Circuit a été renommé le Circuit Mackenzie de la PGA Canada, avec prise d'effet immédiate lors du tournoi d'ouverture qui s'est tenu à Vancouver. Il s'agit de la première commandite générale pour le Circuit de la PGA Canada et elle permettra de renforcer et de faire progresser davantage le Circuit à l'échelle du Canada.
- Sports de neige Canada – Au cours du quatrième trimestre de 2015, Mackenzie a annoncé avoir élargi la portée de l'entente avec Sports de neige Canada, notamment grâce à une entente de commandite avec Manuel Osborne-Paradis, un descendeur comptant trois participations aux Jeux Olympiques.
- Snowboard Ontario – En janvier 2016, Mackenzie a annoncé la conclusion d'une entente de trois ans avec Snowboard Ontario dans le cadre de laquelle Mackenzie sera le commanditaire en titre. Ce partenariat créera de meilleurs programmes et initiatives récréatifs et de compétition.

#### **Marque**

Le 26 octobre 2015, Mackenzie a présenté une nouvelle image de marque dont le slogan est En toute confiance. Cette nouvelle image de marque reflète les valeurs, la stabilité et les forces de la Société, ainsi que son engagement de longue date à innover et à être un chef de file. Cette nouvelle image de marque reflète également notre engagement renouvelé à être le meilleur partenaire pour les conseillers et les employés de grand talent dans le domaine de l'investissement, ainsi que notre engagement indéfectible à assurer le succès des investisseurs.

#### **Activités de rationalisation**

Au cours du quatrième trimestre de 2015, Mackenzie a procédé à des activités de rationalisation, notamment la fermeture du bureau de gestion de placements à Singapour et la mise en œuvre d'autres changements à l'égard du personnel, afin de réaffecter les ressources vers d'autres priorités d'entreprise qui, de l'avis de la direction, seront plus avantageuses pour les parties prenantes au fil du temps. Des coûts liés à ces activités de rationalisation, y compris des indemnités de départ, ont été comptabilisés pour le quatrième trimestre dans les « Charges de restructuration et autres charges » en tant que mesure non définie par les IFRS.

#### **ACTIF GÉRÉ**

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds communs de placement est présenté au tableau 12, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 13. Au 31 décembre 2015, l'actif géré des fonds communs de placement et le total de l'actif géré de Mackenzie ont atteint 48,4 G\$ et 61,7 G\$, respectivement.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placements et par le volume des ventes par rapport au volume des rachats.

#### **Variation de l'actif géré – résultats de 2015 par rapport à ceux de 2014**

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 48,4 G\$ au 31 décembre 2015, soit une baisse de 0,7 %, comparativement à 48,8 G\$ au 31 décembre 2014. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 13,2 G\$ au 31 décembre 2015, soit une baisse de 40,2 %, par rapport à 22,1 G\$ pour l'exercice précédent. Au 31 décembre 2015, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 61,7 G\$, soit une baisse de 13,0 %, comparativement à 70,9 G\$ au 31 décembre 2014.

Le 5 juin 2015, Gestion financière MD Inc. (« MD ») a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe. Les répercussions sur le bénéfice avant impôt de Mackenzie qui découleront de ces changements ne sont

TABLEAU 12 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	VARIATION (%)				
	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014
Ventes	1 652 \$	1 485 \$	1 555 \$	11,2 %	6,2 %
Rachats	2 079	1 665	2 026	24,9	2,6
<b>Ventes nettes (rachats nets)<sup>1,2</sup></b>	(427)	(180)	(471)	(137,2)	9,3
Rendement du marché et produits	1 452	(2 253)	479	n.s.	203,1
Variation de l'actif, montant net	1 025	(2 433)	8	n.s.	n.s.
Actif au début	47 420	49 853	48 774	(4,9)	(2,8)
<b>Actif à la fin</b>	<b>48 445 \$</b>	<b>47 420 \$</b>	<b>48 782 \$</b>	<b>2,2 %</b>	<b>(0,7) %</b>
<b>Actif quotidien moyen des fonds communs de placement</b>	<b>48 493 \$</b>	<b>49 197 \$</b>	<b>48 311 \$</b>	<b>(1,4) %</b>	<b>0,4 %</b>

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	VARIATION (%)		
	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)
Ventes	6 965 \$	7 070 \$	(1,5) %
Rachats	8 223	7 279	13,0
<b>Ventes nettes (rachats nets)<sup>2,3</sup></b>	(1 258)	(209)	n.s.
Rendement du marché et produits	921	2 967	(69,0)
Variation de l'actif, montant net	(337)	2 758	n.s.
Actif au début	48 782	46 024	6,0
<b>Actif à la fin</b>	<b>48 445 \$</b>	<b>48 782 \$</b>	<b>(0,7) %</b>
<b>Actif quotidien moyen des fonds communs de placement</b>	<b>49 683 \$</b>	<b>48 269 \$</b>	<b>2,9 %</b>

1. Au cours du quatrième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 58 M\$, des rachats de 297 M\$ et des rachats nets de 239 M\$.
2. Au cours du quatrième trimestre de 2014, des changements à la répartition des fonds d'un programme de placement de tierces parties, qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 62 M\$, des rachats de 284 M\$ et des rachats nets de 222 M\$.
3. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 199 M\$, des rachats de 894 M\$ et des rachats nets de 695 M\$.

pas significatives. L'actif des mandats se chiffrait à 10,3 G\$ au 5 juin 2015 et est compris dans les rachats de Mackenzie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 présentés dans le tableau 13. À la suite de ces changements, Mackenzie a continué d'être le conseiller de MD dans le cadre d'un certain nombre de mandats à revenu fixe, de mandats équilibrés et de mandats d'actions.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,7 G\$, soit une hausse de 6,2 %, comparativement à 1,6 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,1 G\$, soit une hausse de 2,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 se sont établis à 427 M\$, comparativement à des rachats

nets de 471 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 1,5 G\$, comparativement à une augmentation de 479 M\$ pour l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 58 M\$, des rachats de 297 M\$ et des rachats nets de 239 M\$. Durant le quatrième trimestre de 2014, des changements à la répartition des fonds d'un programme de placements d'un tiers, qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 62 M\$, des rachats de 284 M\$ et des rachats nets de 222 M\$. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2015, compte

TABLEAU 13 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014
Ventes	2 593 \$	2 623 \$	3 321 \$	(1,1) %	(21,9) %
Rachats	2 959	2 749	3 173	7,6	(6,7)
<b>Ventes nettes (rachats nets)<sup>1</sup></b>	(366)	(126)	148	(190,5)	n.s.
Rendement du marché et produits	1 728	(2 608)	774	n.s.	123,3
Variation de l'actif, montant net	1 362	(2 734)	922	n.s.	47,7
Actif au début	60 291	63 025	69 954	(4,3)	(13,8)
<b>Actif à la fin</b>	<b>61 653 \$</b>	<b>60 291 \$</b>	<b>70 876 \$</b>	<b>2,3 %</b>	<b>(13,0) %</b>
<b>Composé des éléments suivants :</b>					
Fonds communs de placement	48 445 \$	47 420 \$	48 782 \$	2,2 %	(0,7) %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	13 208	12 871	22 094	2,6	(40,2)
	61 653 \$	60 291 \$	70 876 \$	2,3 %	(13,0) %
<b>Total de l'actif moyen mensuel<sup>3</sup></b>	<b>61 682 \$</b>	<b>62 230 \$</b>	<b>69 834 \$</b>	<b>(0,9) %</b>	<b>(11,7) %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
(en M\$)			31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)
Ventes			11 938 \$	13 968 \$	(14,5) %
Rachats			22 533	12 725	77,1
<b>Ventes nettes (rachats nets)<sup>2</sup></b>			(10 595)	1 243	n.s.
Rendement du marché et produits			1 372	4 318	(68,2)
Variation de l'actif, montant net			(9 223)	5 561	n.s.
Actif au début			70 876	65 315	8,5
<b>Actif à la fin</b>			<b>61 653 \$</b>	<b>70 876 \$</b>	<b>(13,0) %</b>
<b>Total de l'actif moyen mensuel<sup>3</sup></b>			<b>67 535 \$</b>	<b>69 250 \$</b>	<b>(2,5) %</b>

1. Au cours du quatrième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 58 M\$, des rachats de 297 M\$ et des rachats nets de 239 M\$.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, des changements à la répartition des fonds d'un programme de placement de tierces parties, qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 62 M\$, des rachats de 284 M\$ et des rachats nets de 222 M\$. De plus, des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 448 M\$, à des rachats de 94 M\$ et à des ventes nettes de 354 M\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.

2. Les transactions suivantes sont incluses dans l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

– Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe (d'un total de 10,3 G\$).

– Des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 199 M\$, des rachats de 894 M\$ et des rachats nets de 695 M\$.

Les transactions suivantes sont incluses dans l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

– Des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 1,6 G\$, à des rachats de 1,2 G\$ et à des ventes nettes de 389 M\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.

– Des changements à la répartition des fonds d'un programme de placement de tierces parties, qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 62 M\$, des rachats de 284 M\$ et des rachats nets de 222 M\$.

3. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes.

non tenu de ces transactions, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent et les rachats nets se sont chiffrés à 188 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 249 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les ventes brutes de Mackenzie relatives au total de l'actif géré se sont chiffrées à 2,6 G\$, soit une baisse de 21,9 %, comparativement à 3,3 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats se sont chiffrés à 3,0 G\$, comparativement à 3,2 G\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 se sont établis à 366 M\$, comparativement à des ventes nettes de 148 M\$ pour l'exercice précédent. Durant le quatrième trimestre de 2014, des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 448 M\$, à des rachats de 94 M\$ et à des ventes nettes de 354 M\$. Compte non tenu de ces transactions, ainsi que des changements apportés à la répartition de fonds communs de placement, décrits précédemment, les rachats nets se sont établis à 127 M\$ au quatrième trimestre de 2015, comparativement à des ventes nettes de 16 M\$ au quatrième trimestre de 2014. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 1,7 G\$, comparativement à une augmentation de 774 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 7,0 G\$, soit une baisse de 1,5 %, comparativement à 7,1 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont établis à 8,2 G\$, soit une hausse de 13,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont établis à 1,3 G\$, comparativement à des rachats nets de 209 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 199 M\$, des rachats de 894 M\$ et des rachats nets de 695 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2015 et des transactions du quatrième trimestre de 2014, mentionnées précédemment, les ventes brutes ont reculé de 3,5 % et les rachats ont augmenté de 4,8 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 par rapport à l'exercice précédent, et les rachats nets se sont établis à 563 M\$ comparativement à des ventes nettes de 13 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 921 M\$, comparativement à une augmentation de 3,0 G\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont chiffrés à 2,0 G\$ et à 7,9 G\$, respectivement, comparativement à 1,9 G\$ et à 7,0 G\$ pour l'exercice précédent. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,7 % pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à 16,1 % au quatrième trimestre de 2014. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, s'établissait à 14,3 % au quatrième trimestre de 2015, comparativement à 13,7 % au quatrième trimestre de 2014. Au 31 décembre 2015, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,2 %, comparativement à 14,6 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, au 31 décembre 2015, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 14,3 %, comparativement à 14,0 % au 31 décembre 2014. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 14,8 % au 31 décembre 2015. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les ventes brutes de Mackenzie relatives au total de l'actif géré se sont chiffrées à 11,9 G\$, soit une baisse de 14,5 %, comparativement à 14,0 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice considéré, les rachats se sont chiffrés à 22,5 G\$, comparativement à 12,7 G\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont établis à 10,6 G\$, comparativement à des ventes nettes de 1,2 G\$ pour l'exercice précédent. Durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, des activités de rééquilibrage tactique menées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 1,6 G\$, à des rachats de 1,2 G\$ et à des ventes nettes de 389 M\$. Compte non tenu de ces transactions, ainsi que de la transaction de MD au cours du deuxième trimestre de 2015 et des changements à la répartition des fonds communs de placement apportés à certains programmes de tierces parties en 2015 et en 2014, mentionnés précédemment, les ventes nettes se sont chiffrées à 400 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à des ventes nettes de 1,1 G\$

pour l'exercice précédent. Au cours de la période, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 1,4 M\$, comparativement à une augmentation de 4,3 G\$ pour l'exercice précédent.

#### **Variation de l'actif géré – quatrième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2015**

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 48,4 G\$ au 31 décembre 2015, soit une hausse de 2,2 %, comparativement à 47,4 G\$ au 30 septembre 2015. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se sont établis à 13,2 G\$ au 31 décembre 2015, soit une hausse de 2,6 % par rapport à 12,9 G\$. Au 31 décembre 2015, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 61,7 G\$, soit une hausse de 2,3 %, comparativement à 60,3 G\$ au 30 septembre 2015, comme le présente le tableau 13.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,7 G\$, en hausse de 11,2 % par rapport au troisième trimestre de 2015. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,1 G\$ pour le quatrième trimestre, en hausse de 24,9 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie se sont établis à 427 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 180 M\$ au trimestre précédent. Compte non tenu des autres transactions liées aux fonds communs de placement effectuées au quatrième trimestre de 2015 et mentionnées précédemment, les ventes brutes ont augmenté de 7,3 % et les rachats ont augmenté de 7,0 % au cours du quatrième trimestre de 2015, comparativement au troisième trimestre, et les rachats nets se sont établis à 188 M\$ par rapport à des rachats nets de 180 M\$ au troisième trimestre.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,0 G\$, comparativement à 1,6 G\$ au troisième trimestre de 2015. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,7 % pour le trimestre considéré, comparativement à 13,0 % au troisième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, s'établissait à 14,3 % au quatrième trimestre de 2015. Aucune transaction de rééquilibrage n'a été effectuée au troisième trimestre de 2015. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 454 M\$, comparativement à des rachats nets de 195 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage effectuées au cours du quatrième trimestre de 2015, les rachats nets de fonds à long terme se sont établis à 215 M\$.

## **GESTION DE PLACEMENTS**

Mackenzie offre ses produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées comportant dix équipes de placement distinctes à l'interne qui ont leur propre orientation et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoit les services de conseillers externes pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Parmi ces sous-conseillers figurent Putnam Investments Inc., JP Morgan Asset Management Inc. et Waddell & Reed Financial, Inc.

Mackenzie a présenté ou annoncé un certain nombre de changements ayant trait à ses équipes de placement :

- Au cours du troisième trimestre de 2015, Mackenzie a formé l'équipe des stratégies systématiques, qui assume la gestion du Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie et de la composante en actions du Fonds équilibré grandes capitalisations canadiennes Mackenzie.
- Au cours du quatrième trimestre de 2015, Mackenzie a annoncé la dissolution de deux équipes de placement, soit l'équipe des placements à revenu fixe asiatiques et l'équipe des placements en actions des marchés émergents, à la suite de la fermeture du bureau de gestion de placements à Singapour.
- Le 7 janvier 2016, Mackenzie a annoncé l'ajout de l'équipe de croissance canadienne à ses équipes spécialisées internes, ce qui reflète l'internalisation de professionnels en placement provenant de Bluewater Investment Management Inc. Dans le cadre de la relation exclusive de sous-conseiller qu'entretient Bluewater avec Mackenzie, cette équipe récipiendaire d'un prix Lipper a travaillé auprès de Mackenzie relativement au Fonds canadien de croissance Mackenzie et au Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie, et elle continuera d'assumer la responsabilité de ces portefeuilles.

Mackenzie diversifie son actif géré en fonction d'objectifs de placement, comme l'illustre le tableau 14. L'élaboration d'une vaste gamme de capacités de placement et de produits constitue et demeure la principale force de l'organisation et lui permet de répondre aux besoins financiers changeants de ses clients.

TABLEAU 14 : ACTIF GÉRÉ PAR OBJECTIF DE PLACEMENT – MACKENZIE

(en M\$)	2015		2014	
<b>Actions</b>				
Canadien	16 203 \$	26,3 %	16 534 \$	23,3 %
Étranger	20 702	33,5	19 641	27,7
	36 905	59,8	36 175	51,0
<b>Équilibré</b>				
Canadien	10 267	16,7	12 352	17,5
Étranger	4 685	7,6	3 289	4,6
	14 952	24,3	15 641	22,1
<b>Revenu fixe</b>				
Canadien	8 308	13,5	17 480	24,7
Étranger	84	0,1	61	0,1
	8 392	13,6	17 541	24,8
<b>Marché monétaire</b>				
Canadien	1 404	2,3	1 519	2,1
<b>Total</b>	61 653 \$	100,0 %	70 876 \$	100,0 %
<b>Composé des éléments suivants :</b>				
Fonds communs de placement	48 445 \$	78,6 %	48 782 \$	68,8 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	13 208	21,4	22 094	31,2
	61 653 \$	100,0 %	70 876 \$	100,0 %

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2015, 29,1 %, 25,4 % et 37,6 % des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar<sup>†</sup>. Au 31 décembre 2015, 59,9 % des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar<sup>†</sup> étaient notés trois étoiles ou plus, et 19,7 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar<sup>†</sup>, les proportions étaient de 63,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 28,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2015. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus<sup>†</sup>.

## PRODUITS

La gamme diversifiée de produits de placement de Mackenzie est conçue pour répondre aux besoins des investisseurs et pour les aider à atteindre leurs objectifs. Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en

créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

Au cours du troisième trimestre de 2014, Mackenzie a réalisé un examen exhaustif de sa tarification au détail et a annoncé, le 8 octobre 2014, des changements visant à simplifier et à améliorer son approche relative à la tarification au détail de ses fonds communs de placement. Mackenzie est déterminée à établir une tarification claire, uniforme et concurrentielle à l'égard de sa gamme de produits de fonds communs de placement au détail. Dans le cadre de ces modifications apportées à la tarification, qui sont entrées en vigueur le 29 septembre 2014, Mackenzie a harmonisé ses honoraires de gestion au sein des catégories de fonds de revenu et équilibrés, ce qui a donné lieu à des réductions d'honoraires de gestion pour 13 fonds communs de placement. Les réductions variaient de 0,15 % à 0,25 % de la valeur de l'actif du fonds par année. Mackenzie a aussi réduit les honoraires d'administration annuels à taux fixe pour de nombreux fonds de séries A, C, SC et T afin d'harmoniser les tarifs appliqués pour chaque catégorie d'actif. En outre, les honoraires d'administration ont été réduits pour tous les produits de série F de Mackenzie. La série F est offerte aux épargnants qui participent à un programme fondé sur des honoraires en fonction des



services rendus ou à un programme de comptes intégrés dont le courtier est le promoteur.

Au nombre des initiatives entreprises en 2015 figurent celles-ci :

- 20 mai – Mackenzie a lancé le Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie visant à aider les investisseurs à diversifier leurs placements à revenu fixe. Ce produit maintient une notation moyenne globale d'au moins A-, tout en employant une approche qualitative et quantitative de sélection dans l'ensemble de l'univers mondial des titres à revenu fixe.
- 20 mai – Mackenzie a doublé sa gamme de fonds en dollars américains (USD), en lançant quatre nouveaux mandats : le Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie, le Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie, le Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie et le Fonds de titres convertibles en dollars US Mackenzie. Il en résulte une gamme complète de solutions en dollars américains visant à répondre aux besoins en matière de longévité et de revenu, tout en contrôlant la volatilité. Ces fonds sont principalement exposés aux dollars américains par le biais des titres américains et/ ou d'une couverture en dollars américains de placements non libellés en dollars américains, et les achats, les rachats, le règlement, la performance et la valeur liquidative peuvent être déclarés en dollars américains.
- 26 octobre – Mackenzie a lancé le Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie. Ce Fonds est à l'avant-garde des fonds communs de placement alternatifs au Canada et offre l'exposition la plus vaste qui soit aux catégories d'actifs non traditionnelles mises à la disposition des épargnants canadiens. Le Fonds offre un portefeuille global largement diversifié composé de catégories alternatives comme l'immobilier, les infrastructures, les obligations des marchés émergents, les actions de sociétés à microcapitalisation, les obligations à rendement élevé, les devises étrangères, les actions privilégiées et les matières premières. De plus, il donne accès à une stratégie à rendement absolu en investissant dans le Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie. Ce Fonds est conçu pour compléter un portefeuille équilibré traditionnel composé d'actions des marchés développés à grande capitalisation et d'obligations de catégorie investissement en offrant une diversification accrue et des rendements rajustés en fonction du risque supérieurs.
- 26 octobre – Mackenzie a annoncé l'ajout de deux nouvelles séries, soit les Séries FB et FB5. Ces nouvelles séries sont offertes dans l'ensemble de sa gamme de produits de fonds communs de placement de détail comportant 72 fonds communs de placement et sont conçues de façon à permettre aux conseillers qui n'ont pas actuellement l'infrastructure opérationnelle pour ce faire d'offrir des produits tarifés. Le conseiller a alors la possibilité de négocier ses honoraires de service avec ses clients pour un placement minimum dans des comptes de 10 000 \$. Mackenzie a aussi annoncé une réduction négociée optionnelle des commissions de suivi intégrées. Cette solution, au même titre que les honoraires de service du conseiller, permet aux conseillers de personnaliser le niveau des commissions de suivi ayant trait au compte d'un client.
- 14 décembre – Mackenzie a lancé les Mandats Patrimoine privé Mackenzie, une gamme de huit produits uniques combinant une répartition stratégique de l'actif à long terme soigneusement élaborée et une structure multigestionnaire employant des professionnels expérimentés provenant des équipes de placement spécialisées de Mackenzie, chacune ayant son propre style et sa propre stratégie de placement. Par ailleurs, quatre mandats sont aussi offerts en version constituée en société. Ces mandats sont offerts dans le cadre des Solutions Patrimoine privé Mackenzie, un programme qui intègre la tarification préférentielle de Mackenzie et Conseils Patrimoine privé Mackenzie, et s'adressent exclusivement aux investisseurs aisés moyennant un placement initial minimum de 150 000 \$. Ces mandats de placement de style institutionnel offrent une vaste gamme d'options de placements incluant la préservation du capital, l'équilibre et la croissance, le tout afin de donner aux investisseurs fortunés une combinaison risque/rendement attrayante.

## Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le tableau 15 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

### RÉSULTATS DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DE 2014

#### Produits

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs

sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de

TABLEAU 15 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion	169,8 \$	173,8 \$	175,4 \$	(2,3) %	(3,2) %
Honoraires d'administration	23,8	24,3	26,2	(2,1)	(9,2)
Honoraires de distribution	2,4	2,5	2,8	(4,0)	(14,3)
	196,0	200,6	204,4	(2,3)	(4,1)
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,1	0,7	(0,4)	57,1	n.s.
	197,1	201,3	204,0	(2,1)	(3,4)
<b>Charges</b>					
Commissions	13,8	14,1	15,4	(2,1)	(10,4)
Commissions de suivi	60,1	61,2	59,3	(1,8)	1,3
Charges autres que les commissions	72,3	71,5	76,3	1,1	(5,2)
	146,2	146,8	151,0	(0,4)	(3,2)
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	<b>50,9 \$</b>	<b>54,5 \$</b>	<b>53,0 \$</b>	<b>(6,6) %</b>	<b>(4,0) %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
(en M\$)			31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion			700,2 \$	706,2 \$	(0,8) %
Honoraires d'administration			98,5	105,5	(6,6)
Honoraires de distribution			10,6	11,5	(7,8)
			809,3	823,2	(1,7)
Produits tirés des placements nets et autres produits			6,0	2,7	122,2
			815,3	825,9	(1,3)
<b>Charges</b>					
Commissions			58,1	63,5	(8,5)
Commissions de suivi			246,4	235,2	4,8
Charges autres que les commissions			294,5	281,4	4,7
			599,0	580,1	3,3
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>			<b>216,3 \$</b>	<b>245,8 \$</b>	<b>(12,0) %</b>

courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 décembre 2015, ces séries représentaient un actif de 3,6 G\$, soit une augmentation de 25,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 169,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, soit une baisse de 5,6 M\$, ou 3,2 %, comparativement à 175,4 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution nette des honoraires de gestion est attribuable à la diminution de l'actif géré moyen de 11,7 % au cours du trimestre clos le 31 décembre 2015, contrebalancée par une hausse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au quatrième trimestre de 2015 s'est établi à 109,5 points de base, comparativement à 99,7 points de base en 2014. L'augmentation du taux moyen des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification de détail par suite de la perte de certains mandats de sous-conseiller auprès de Gestion financière MD Inc., dont il a déjà été question.

Les honoraires de gestion se sont établis à 700,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit une baisse de 6,0 M\$, ou 0,8 %, comparativement à 706,2 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution nette des honoraires de gestion est attribuable à la diminution de l'actif géré moyen de 2,5 %, contrebalancée par une hausse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 103,9 points de base au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 102,0 points de base en 2014. La hausse du taux moyen des honoraires de gestion était attribuable à l'accroissement de la proportion de produits à tarification de détail dont il a déjà été question, lequel a été contrebalancé par les changements de tarification apportés aux fonds communs de placement destinés aux épargnants qui sont entrés en vigueur le 29 septembre 2014. Les changements de tarification ont entraîné une baisse des honoraires de gestion de 5,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds communs de placement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à 26,2 M\$ en 2014. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 98,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 105,5 M\$ en 2014. Au 1<sup>er</sup> avril 2015, en raison des changements apportés à la tarification au détail auparavant annoncés, l'ajustement lié aux charges d'exploitation des fonds qui avait été mis en place le 1<sup>er</sup> août 2007 a été abandonné. Conformément à cet ajustement, Mackenzie était admissible à un paiement provenant de

certaines fonds, dans la mesure où ces fonds ne dépassaient pas un niveau prédéterminé d'actif net. L'élimination de l'ajustement lié aux charges d'exploitation des fonds a entraîné une baisse des honoraires d'administration de 1,7 M\$ et de 5,0 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour être de zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 2,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, en baisse de 0,4 M\$ comparativement à 2,8 M\$ pour l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 10,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, en baisse de 0,9 M\$ comparativement à 11,5 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 1,1 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à une perte de 0,4 M\$ pour l'exercice précédent, et à 6,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit une hausse de 3,3 M\$ par rapport à 2,7 M\$ pour l'exercice précédent.

#### Charges

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 146,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, ce qui représente une baisse de 4,8 M\$, ou 3,2 %, par rapport à 151,0 M\$ en 2014. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les charges se sont établies à 599,0 M\$, en hausse de 18,9 M\$, ou 3,3 %, comparativement à 580,1 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période maximale de trois ans à compter de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais modérés et sur

une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais d'acquisition différés. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 13,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, comparativement à 15,4 M\$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 58,1 M\$, comparativement à 63,5 M\$ en 2014. Cette diminution concorde avec la réduction des montants versés au titre des commissions de vente différées au cours des dernières années et avec la diminution des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées relatives aux rachats.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 60,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, soit une hausse de 0,8 M\$, ou 1,3 %, par rapport à 59,3 M\$ pour l'exercice précédent. Les commissions de suivi se sont établies à 246,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit une hausse de 11,2 M\$, ou 4,8 %, par rapport à 235,2 M\$ pour l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi découle à la fois de la variation de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre et d'une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers des séries de fonds communs de placement qui offrent des taux de commissions de suivi plus élevés. Pour la période, ces changements comprennent l'incidence d'une pondération plus grande de séries de fonds sans frais, qui sont assujetties à des taux de commissions de suivi plus élevés. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 49,6 points de base pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 49,1 points de base et à 48,7 points de base, respectivement, en 2014.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 72,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, soit une baisse de 4,0 M\$, ou 5,2 %, par rapport à 76,3 M\$ en 2014. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les charges autres que les commissions se sont établies à 294,5 M\$, en hausse de 13,1 M\$, ou 4,7 %, comparativement à 281,4 M\$ en 2014. Mackenzie continue d'attirer, de retenir et de former des employés et d'investir de manière stratégique dans ses systèmes et ses outils technologiques afin d'accroître ses capacités d'exploitation futures tout en investissant dans les activités visant à générer des produits en vue de faire croître davantage l'entreprise.

## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015

### Produits

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 197,1 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 4,2 M\$, ou 2,1 %, par rapport à 201,3 M\$ au troisième trimestre de 2015.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 169,8 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 4,0 M\$, ou 2,3 %, par rapport à 173,8 M\$ au troisième trimestre de 2015. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution nette :

- La moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 61,7 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 62,2 G\$ au trimestre précédent, ce qui constitue une diminution de 0,9 %.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 109,5 points de base au cours du trimestre considéré, comparativement à 111,1 points de base au troisième trimestre de 2015 en raison d'une modification de la composition de l'actif géré.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,8 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,5 M\$, ou 2,1 %, par rapport à 24,3 M\$ au trimestre précédent. La diminution au cours du trimestre est liée à une diminution de l'actif géré moyen.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 1,1 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 0,7 M\$ au troisième trimestre de 2015.

### Charges

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 146,2 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,6 M\$, ou 0,4 %, par rapport à 146,8 M\$ au troisième trimestre de 2015.

La charge liée aux commissions, qui découle de l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 13,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, en baisse de 2,1 % par rapport au troisième trimestre de 2015.

Les commissions de suivi se sont établies à 60,1 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une diminution de 1,1 M\$, ou 1,8 %, comparativement à 61,2 M\$ au troisième trimestre de 2015. La variation des commissions de suivi reflète la diminution de 1,4 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre. Pour le quatrième trimestre, le taux effectif des commissions de suivi représentait 49,6 points de base, relativement inchangé par rapport aux 49,7 points de base au troisième trimestre de 2015.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 72,3 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 71,5 M\$ au troisième trimestre de 2015.

## Activités internes et autres

### Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs Groupe Investors ou Mackenzie, la quote-part du résultat de sa société affiliée, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

Le tableau 16 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

#### RÉSULTATS DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DE 2014

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 31,0 M\$ au quatrième trimestre de 2015, comparativement à 30,8 M\$ en 2014. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 119,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 112,2 M\$ en 2014. L'augmentation pour l'exercice est principalement attribuable à la hausse de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la rubrique

intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 3,8 M\$ au quatrième trimestre de 2015 par rapport au trimestre correspondant de 2014, et il a diminué de 1,7 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 par rapport à 2014.

#### RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 31,0 M\$ au quatrième trimestre de 2015, comparativement à 28,4 M\$ au troisième trimestre de 2015, en grande partie en raison d'une hausse de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la section intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Au quatrième trimestre de 2015, le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 1,1 M\$ par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2015	30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Produits</b>					
Produits tirés des honoraires	61,7 \$	62,8 \$	57,8 \$	(1,8) %	6,7 %
Produits tirés des placements nets et autres produits	31,0	28,4	30,8	9,2	0,6
	92,7	91,2	88,6	1,6	4,6
<b>Charges</b>					
Commissions	41,4	43,0	39,0	(3,7)	6,2
Charges autres que les commissions	15,0	13,2	10,2	13,6	47,1
	56,4	56,2	49,2	0,4	14,6
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	36,3 \$	35,0 \$	39,4 \$	3,7 %	(7,9) %
<b>EXERCICES CLOS LES (en M\$)</b>			31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014	VARIATION (%)
<b>Produits</b>					
Produits tirés des honoraires			250,6 \$	230,3 \$	8,8 %
Produits tirés des placements nets et autres produits			119,1	112,2	6,1
			369,7	342,5	7,9
<b>Charges</b>					
Commissions			171,3	156,3	9,6
Charges autres que les commissions			58,6	52,7	11,2
			229,9	209,0	10,0
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>			139,8 \$	133,5 \$	4,7 %

# Société financière IGM Inc.

## Situation financière consolidée

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 14,8 G\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 14,4 G\$ au 31 décembre 2014.

### TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 17.

#### Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat. Les pertes subséquentes sont aussi constatées dans le bénéfice net.

#### Titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement, tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

### PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 18.

Les prêts comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 49,8 % du total de l'actif au 31 décembre 2015, comparativement à 48,7 % au 31 décembre 2014.

Les prêts classés comme prêts et créances sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2015, un passif correspondant de 7,1 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 6,8 G\$ au 31 décembre 2014.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Le Groupe Investors gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,7 G\$, dont une tranche de 2,3 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

### ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux

TABLEAU 17 : TITRES

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
<b>Disponibles à la vente</b>				
Fonds d'investissement exclusifs	6,0 \$	6,1 \$	9,6 \$	10,2 \$
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres de capitaux propres	12,2	10,5	11,0	10,2
Fonds d'investissement exclusifs	33,7	34,2	66,4	69,1
	45,9	44,7	77,4	79,3
	51,9 \$	50,8 \$	87,0 \$	89,5 \$

TABLEAU 18 : PRÊTS

<i>(en M\$)</i>	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
<b>Prêts et créances</b>	7 008,9 \$	6 653,5 \$
Moins : Provision collective	0,7	0,8
	7 008,2	6 652,7
<b>Détenus à des fins de transaction</b>	384,2	366,2
	7 392,4 \$	7 018,9 \$

prêts hypothécaires titrisés de la Société est limité grâce à l'assurance. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires ; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur ; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2015, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de

640,8 M\$, comparativement à 744,6 M\$ en 2014. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 6 des états financiers consolidés contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

#### PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de 4 % de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres. La variation de la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, par rapport à 2014, est présentée dans le tableau 19.

TABLEAU 19 : PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

<i>(en M\$)</i>	31 DÉC. 2015	31 DÉC. 2014
<b>Valeur comptable au début</b>	794,4 \$	717,8 \$
Quote-part du bénéfice	111,0	96,5
Dividendes reçus	(51,8)	(48,9)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	50,7	29,0
<b>Valeur comptable à la fin</b>	904,3 \$	794,4 \$
<b>Juste valeur à la fin</b>	1 371,3 \$	1 334,8 \$

# Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

## SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 983,0 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 1,22 G\$ au 31 décembre 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 2,8 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 4,5 M\$ au 31 décembre 2014, comme l'illustre le tableau 20.

Le fonds de roulement totalisait 980,3 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 1 196,4 M\$ au 31 décembre 2014. Le fonds de roulement exclut les activités de dépôt de la Société.

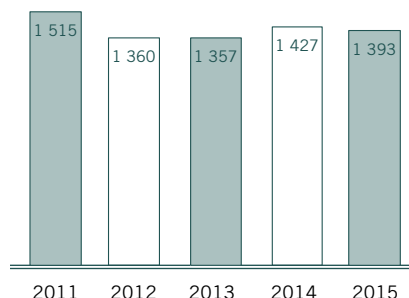
Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ajusté ») a totalisé 1 392,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 1 427,2 M\$ en 2014. Le BAIIA ajusté pour chaque période considérée exclut l'incidence de l'amortissement des commissions de vente différées, qui ont totalisé 232,8 M\$ en 2015, comparativement à 233,4 M\$ en 2014. En plus de constituer

## Bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA ajusté)

Pour les exercices (en M\$)



### BAIIA ajusté

2011 exclut le bénéfice lié aux activités abandonnées et la quote-part de l'avantage découlant de la variation des provisions liées à des litiges de la société affiliée.

2012 exclut la quote-part de la charge au titre de la variation des provisions liées à des litiges de la société affiliée.

2013 exclut une charge liée à la restructuration et d'autres charges, ainsi que la quote-part de l'avantage découlant de la variation des provisions liées à des litiges de la société affiliée.

2014 exclut une charge liée aux distributions aux clients et aux autres coûts, ainsi qu'une charge liée à la restructuration et d'autres charges.

2015 exclut une charge liée à la restructuration et d'autres charges.

une importante mesure complémentaire de rendement, le BAIIA est une mesure utilisée couramment par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la rubrique « Risque lié aux instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

TABLEAU 20 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre (en M\$)	2015	2014
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8 \$	4,5 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	292,3	204,4
Prêts	25,4	25,0
<b>Total de l'actif</b>	<b>320,5 \$</b>	<b>233,9 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif lié aux dépôts	310,1 \$	223,3 \$
Autres passifs	0,5	0,7
Capitaux propres	9,9	9,9
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>320,5 \$</b>	<b>233,9 \$</b>



## Flux de trésorerie

Le tableau 21, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. En 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 233,0 M\$, comparativement à une augmentation de 133,6 M\$ en 2014.

Les activités d'exploitation, avant les commissions versées, ont généré 871,6 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 996,5 M\$ en 2014. Les commissions en trésorerie versées se sont chiffrées à 249,9 M\$ en 2015, comparativement à 255,6 M\$ en 2014. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 621,7 M\$ en 2015, comparativement à 740,9 M\$ en 2014.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 par rapport à 2014 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation nette de 86,7 M\$ des dépôts et des certificats en 2015, comparativement à une augmentation nette de 36,9 M\$ en 2014.
- Une augmentation nette de 336,0 M\$ en 2015 relative aux obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à une augmentation nette de 1 184,6 M\$ en 2014.
- Le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 14,2 M\$ en 2015, comparativement à 34,0 M\$ en 2014.
- L'achat de 7 018 500 actions ordinaires en 2015 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 288,4 M\$, comparativement à l'achat de 1 587 800 actions ordinaires au coût de 79,5 M\$ en 2014.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 8,8 M\$ en 2015, soit le même montant qu'en 2014.

- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 560,1 M\$ en 2015, comparativement à 542,2 M\$ en 2014.

Les activités d'investissement de l'exercice clos le 31 décembre 2015 par rapport à 2014 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat de titres totalisant 127,9 M\$ et le produit de 167,4 M\$ de la vente de titres en 2015, comparativement à 87,2 M\$ et à 71,7 M\$, respectivement, en 2014.
- Une augmentation nette des prêts de 360,9 M\$ en 2015, comparativement à une augmentation nette de 1 160,1 M\$ en 2014, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux ajouts aux immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 76,1 M\$ en 2015, comparativement à 38,7 M\$ en 2014.

## SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,2 G\$ au 31 décembre 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion

TABLEAU 21 : FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Avant paiement des commissions	871,6 \$	996,5 \$	(12,5) %
Commissions payées	(249,9)	(255,6)	2,2
Déduction faite des commissions payées	621,7	740,9	(16,1)
Activités de financement	(420,4)	625,0	n.s.
Activités d'investissement	(434,3)	(1 232,3)	64,8
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(233,0)</b>	<b>133,6</b>	<b>n.s.</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 216,0	1 082,4	12,3
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>983,0 \$</b>	<b>1 216,0 \$</b>	<b>(19,2) %</b>

du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325,0 M\$ au 31 décembre 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

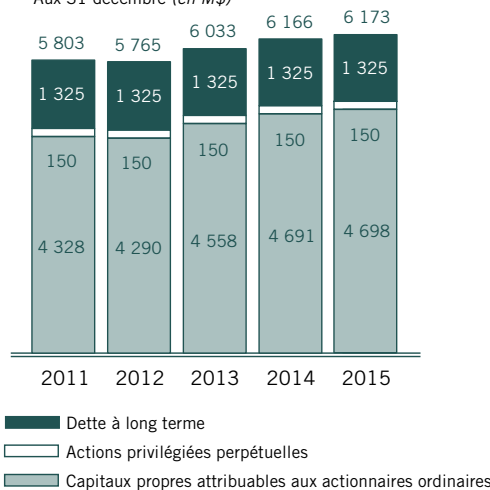
Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 décembre 2015, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a acheté 7 018 500 actions ordinaires au coût de 288,4 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 16 des états financiers consolidés). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2015 visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. En 2015, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 8,8 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de dividendes de 556,5 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le

## Capital

Aux 31 décembre (en M\$)



cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

À l'heure actuelle, la notation attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements

financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

Selon S&P, la perspective « stable » indique que S&P considère qu'il est peu probable que la notation change à moyen terme.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débiteurs non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Selon DBRS, la tendance « stable » aide les investisseurs à comprendre la façon dont elle entrevoit l'avenir du titre.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 22 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne

sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les titres ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Les prêts classés dans les prêts et créances sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché

TABLEAU 22 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>				
Titres				
– Disponibles à la vente	6,1 \$	6,1 \$	10,2 \$	10,2 \$
– Détenus à des fins de transaction	44,7	44,7	79,3	79,3
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	384,2	384,2	366,2	366,2
Instruments financiers dérivés	58,4	58,4	39,4	39,4
Autres actifs financiers	9,3	9,3	–	–
<b>Actifs financiers inscrits au coût amorti</b>				
Prêts				
– Prêts et créances	7 008,2	7 265,9	6 652,7	6 849,3
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>				
Instruments financiers dérivés	57,8	57,8	29,8	29,8
Autres passifs financiers	4,1	4,1	6,6	6,6
<b>Passifs financiers inscrits au coût amorti</b>				
Dépôts et certificats	310,1	311,8	223,3	225,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 092,4	7 272,4	6 754,0	6 858,9
Dette à long terme	1 325,0	1 661,2	1 325,0	1 682,0

pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments

ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

# Gestion des risques

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

## CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

### Gouvernance du risque

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de direction. Une surveillance supplémentaire est assurée par la Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), les groupes de conformité au niveau de l'entreprise et de la distribution et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité de direction est responsable d'assurer la surveillance de la gestion des risques d'entreprise : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) en s'assurant que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques pour vérifier s'il fonctionne efficacement.
- Le comité des stratégies de placement supervise la gestion des risques financiers auxquels est exposée la Société, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité et de financement : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques financiers conformément au niveau de tolérance; ii) en contrôlant la mise en œuvre et le maintien des politiques,

procédures et contrôles appropriés en vue de gérer les risques financiers, iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques financiers pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement.

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité de rémunération, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des coprésidents et chefs de la direction, du chef des services financiers ainsi que du chef du contentieux et du chef de la conformité.

Le comité est responsable de s'assurer que la direction surveille le processus de gestion des risques de la Société :

i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne en charge de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

### *Première ligne de défense*

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques;

ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

### *Deuxième ligne de défense*

La Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Elle est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et le comité de surveillance des risques liés aux services d'information. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité des ventes et de l'entreprise de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

### *Troisième ligne de défense*

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

### **Appétit pour le risque et principes en matière de risque**

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

### **Processus de gestion des risques**

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme la Division de GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. La Division de GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au comité de direction du conseil d'administration.

### **Culture de gestion des risques**

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. La Division de GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont

généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

## PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société identifie les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

### 1) RISQUE FINANCIER

#### Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance, et par le comité des stratégies de placement du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. Par l'intermédiaire

de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2015 et de 2014, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres TH LNH à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 23.

L'échéancier de la dette à long terme de 1 325 M\$, qui ne comporte aucun remboursement sur la dette venant à échéance avant 2018, est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 525 M\$ au 31 décembre 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Les marges de crédit au 31 décembre 2015 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 350 M\$ (2014 – 350 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (2014 – 175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

TABLEAU 23 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 décembre 2015 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	18,9 \$	38,9 \$	– \$	57,8 \$
Dépôts et certificats	291,8	7,0	8,4	2,9	310,1
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 234,8	5 798,9	58,7	7 092,4
Dettes à long terme	–	–	525,0	800,0	1 325,0
Contrats de location simple <sup>1</sup>	–	26,5	74,7	38,5	139,7
Capitalisation des régimes de retraite <sup>2</sup>	–	19,3	–	–	19,3
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>291,8 \$</b>	<b>1 306,5 \$</b>	<b>6 445,9 \$</b>	<b>900,1 \$</b>	<b>8 944,3 \$</b>

1. Comprend les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2016 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

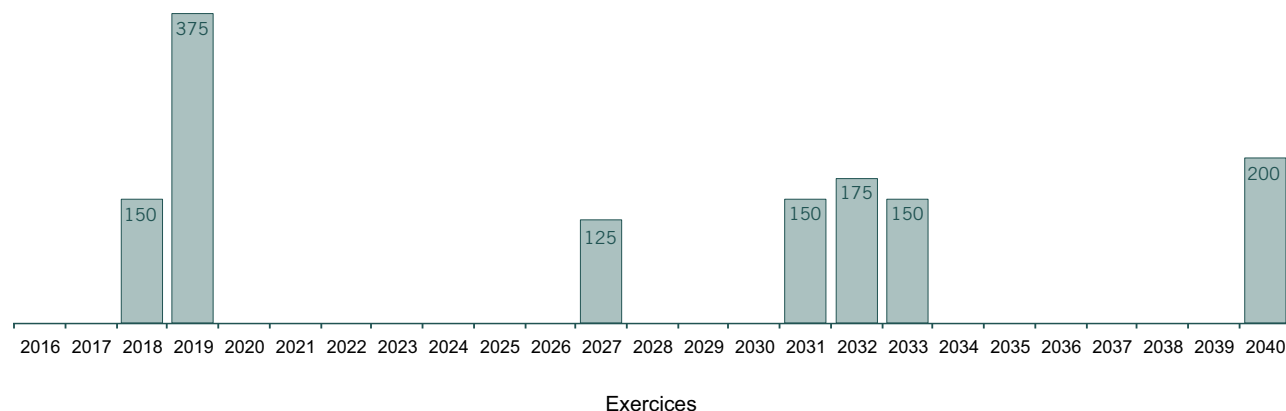
L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2013, a été produite en mai 2014. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 23,4 M\$, comparativement à 106,3 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2012. La réduction du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des taux d'intérêt et du rendement du marché de l'actif du régime, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. En 2015, la Société a versé des cotisations de 19,6 M\$ (2014 – 19,4 M\$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 19,3 M\$ en 2016. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont

touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2016.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration.

### Échéances de la dette à long terme

(en M\$)





La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment les résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

### Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Au 31 décembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 983,0 M\$ (2014 – 1 216,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 105,4 M\$ (2014 – 106,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 877,6 M\$ (2014 – 1 109,2 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 132,2 M\$ (2014 – 190,8 M\$), de papier commercial de 446,6 M\$ (2014 – 665,8 M\$) garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 298,8 M\$ (2014 – 252,6 M\$) émises par des banques à charte canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

#### *Portefeuilles de prêts hypothécaires*

Au 31 décembre 2015, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,4 G\$ (2014 – 7,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,0 G\$ (2014 – 6,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 384,2 M\$ (2014 – 366,2 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 27,7 M\$ (2014 – 29,5 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers du Groupe Investors, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,6 G\$ (2014 – 4,6 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement de principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,4 G\$ (2014 – 2,0 G\$) se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 47,7 M\$ (2014 – 35,1 M\$) et à 38,9 M\$ (2014 – 30,0 M\$), respectivement, au 31 décembre 2015. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 36,6 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2015 (2014 – 51,0 %).

Au 31 décembre 2015, une proportion de 76,8 % (2014 – 83,7 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2015, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,9 M\$, comparativement à 2,1 M\$ au 31 décembre 2014. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,4 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 0,3 M\$ au 31 décembre 2014.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de

la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la provision collective pour créances douteuses.

La provision collective pour créances douteuses de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2014, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

#### *Instruments dérivés*

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 58,4 M\$ (2014 – 43,3 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 1,0 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 2,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2015. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2014.

Se référer aux notes 2, 6 et 21 des états financiers consolidés pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2015, ce swap avait une juste valeur négative de 47,4 M\$ (2014 – juste valeur négative de 26,3 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 740 M\$ (2014 – 437 M\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2015, la juste valeur de ces swaps totalisait 54,5 M\$ (2014 – 35,2 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,8 G\$ (2014 – 2,0 G\$). Au 31 décembre 2015, la juste valeur nette de 7,1 M\$ (2014 – 8,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,6 G\$ (2014 – 2,4 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La juste valeur négative de ces swaps totalisait 0,1 M\$ (2014 – juste valeur négative de 0,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 88 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 101 M\$).

Au 31 décembre 2015, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,7 M\$ (2014 – une diminution de 2,2 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

#### **Risque actions**

La Société est exposée au risque actions sur ses fonds d'investissement exclusifs classés comme disponibles à la vente et sur ses titres de capitaux propres et ses fonds d'investissement exclusifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des fonds d'investissement exclusifs et des placements en actions s'élevait à 50,8 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 89,5 M\$), comme l'illustre le tableau 17.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

#### **Risques liés à l'actif géré**

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 133,6 G\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 141,9 G\$ au 31 décembre 2014.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme

de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

TABLEAU 24 : ACTIF GÉRÉ – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

Au 31 décembre 2015	DONNÉES CONSOLIDÉES	
	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	TOTAL
Trésorerie	0,8 %	1,1 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	8,2	8,2
Autres titres à revenu fixe	23,6	24,4
Actions canadiennes	28,5	28,2
Actions étrangères	35,6	35,0
Biens immeubles	3,3	3,1
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	62,2 %	62,9 %
Dollars américains	24,7	24,3
Autres	13,1	12,8
	100,0 %	100,0 %

## 2) RISQUE OPÉRATIONNEL

### Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relève des services de conformité, de la Division de GRE et du service d'audit interne de la Société.

Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés à la cybersécurité ainsi qu'à des cyberattaques de plus en plus sophistiquées au sein du marché. Un tel type d'attaque pourrait compromettre les renseignements confidentiels ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourrait également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer

ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion face à de telles menaces.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

### Risque lié aux modèles

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

### Environnement juridique et réglementaire

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne la conformité en matière de distribution et de gestion de placements, la comptabilité et les contrôles internes, ainsi que la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent les exigences qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée aux marchés des valeurs mobilières, à l'offre de produits et de services financiers, y compris la gestion de fonds, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services

financiers sont importantes et sont sans cesse modifiées. La Société et ses filiales sont assujetties aux examens de réglementation dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. Elle surveille les faits nouveaux en matière de réglementation et leur incidence sur la Société, encadrée par le Comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président des Affaires réglementaires. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite comporte de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés; il contient en outre un éventail de sujets pertinents, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, plusieurs services sont responsables d'assurer une surveillance de la gestion des placements et des activités de conformité relatives à la distribution. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

#### **Éventualités**

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

### **3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

Les activités de la Société financière IGM sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction. La surveillance de la Société est directement assurée par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses sept comités. Par ailleurs, deux coprésidents et chefs de la direction sont responsables de la gestion de la Société.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

#### **Risque lié aux acquisitions**

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéficiaires ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

#### 4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

##### **Modèle de relation client-conseiller et point de vente**

En mars 2013, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont adopté un ensemble de nouvelles règles correspondant à l'étape 2 du Modèle de relation client-conseiller (le « MRCC2 »). Elles exigent notamment des courtiers qu'ils fournissent à leurs clients des renseignements supplémentaires à l'égard du rendement de leurs placements et des coûts qui y sont liés, y compris la rémunération versée au courtier (l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels ont publié des règles qui vont dans le même sens). Ces nouvelles exigences prendront effet pour les exercices ouverts au plus tard le 15 juillet 2016 et comportent les éléments suivants :

- Présentation de l'information à l'égard du rendement et du taux de rendement – Les courtiers doivent fournir aux clients de l'information annuelle à l'égard du rendement sur plusieurs périodes, y compris les taux de rendement, obtenus en pourcentage, pour chacun des comptes d'un client. La règle exige l'utilisation d'une méthodologie pondérée en dollars qui tient compte de tous les flux de trésorerie qui entrent et qui sortent du compte, ainsi

que de tous les fonds et placements sous-jacents. La Société souscrit à cette méthode de calcul prescrite. Cette approche permet de s'assurer que les calculs des taux de rendement tiennent bien compte des flux de trésorerie qui entrent et sortent des comptes des clients. Elle donne un aperçu utile des résultats découlant des nombreuses décisions que prennent les clients en matière d'épargne, d'investissement, de transferts entre différents placements et de prélèvement de fonds.

- Information sur les coûts et la rémunération – Les courtiers doivent également fournir aux clients un rapport annuel présentant tous les changements apportés à leur compte, y compris la rémunération directe et indirecte que le courtier reçoit relativement au compte d'un client. Ces nouvelles exigences fourniront d'importants renseignements à nos clients et s'appuieront sur de l'information requise déjà fournie, notamment l'information qui peut déjà être consultée dans l'Aperçu du fonds et le rapport de la direction sur le rendement du fonds en ce qui a trait aux coûts de distribution et de gestion des fonds.

Le 18 décembre 2015, l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») a publié un bulletin de consultation visant à solliciter des commentaires à l'égard d'un ajout à l'information sur les coûts et la rémunération présentée conformément au MRCC2, qui inclurait d'autres coûts relatifs à la détention de fonds de placement qui ne sont pas payés au courtier, comme les honoraires de gestion, les coûts d'exploitation, les frais de rachat et les frais de courtage à court terme. Cette consultation est de nature préliminaire et a pour but d'encourager la discussion au sujet des enjeux soulevés. L'ACCFM n'a pas pris position concernant l'augmentation des exigences. La période de commentaires se terminera le 10 mars 2016. La Société surveillera étroitement cette initiative.

À compter du 30 mai 2016, les courtiers devront remettre l'Aperçu du fonds aux clients avant d'accepter une instruction à l'égard de l'achat d'un fonds commun de placement, ce qui met fin à l'approche progressive des ACVM visant la mise en œuvre du projet de point de vente pour les fonds communs de placement.

##### **Frais des fonds communs de placement et norme du meilleur intérêt du client**

Les ACVM ont examiné les structures de frais des fonds communs de placement du Canada et effectué des recherches s'y rapportant, puis ont commandé deux projets de recherche. Le Brondesbury Group a été choisi pour évaluer les publications existantes et déterminer si le recours à la rémunération fondée sur les honoraires par rapport à la rémunération fondée sur les commissions change la nature des conseils et les résultats de placement à long terme. Dans ce contexte, la rémunération fondée sur les commissions renvoie à des accords pour lesquels une commission de

vente de fonds communs de placement est versée à la suite d'une transaction, et où la rémunération du courtier fait partie intégrante du ratio des frais de gestion des fonds communs de placement et les commissions de suivi fondées sur les actifs sont versées au courtier par le gestionnaire de produit de façon continue. La rémunération fondée sur les honoraires prise dans ce contexte signifie que la rémunération du courtier est versée directement par le client, laquelle se présente souvent sous forme de frais de conseil facturés au compte du client et exprimés en pourcentage annuel des actifs du client. Le 11 juin 2015, les résultats de ce vaste projet de recherche ont été rendus publics. L'une des principales conclusions dégagées de cette étude est que l'on dispose de suffisamment de preuves pour justifier l'élaboration de nouvelles politiques de rémunération et que toutes les formes de rémunération ont une incidence sur les conseils et sur les résultats. Il existe des preuves concluantes que la rémunération fondée sur les commissions crée des problèmes qui doivent être abordés. La rémunération fondée sur les honoraires s'avère fort probablement une meilleure solution de rechange, mais il n'y a pas suffisamment de preuves pour affirmer avec certitude qu'elle se traduira par de meilleurs résultats à long terme pour les investisseurs. Le rapport relève aussi des lacunes dans les travaux de recherche et il est suggéré que de remédier à ces lacunes améliorerait la formulation des politiques à l'égard des pratiques de rémunération. L'une des observations présentées dans le rapport précise qu'aucune étude concrète n'a été réalisée pour démontrer que le rendement des placements des investisseurs, déduction faite des honoraires, est supérieur lorsque la rémunération fondée sur les honoraires est utilisée plutôt que la rémunération fondée sur les commissions. Les avertissements mis de l'avant dans ce rapport viendront modérer tout changement aux politiques fondé sur les recherches effectuées et qui serait envisagé par les ACVM. La Société estime que cette étude, qui est l'une des évaluations les plus exhaustives et substantielles sur le sujet effectuées à l'échelle mondiale, constitue une précieuse contribution à la discussion concernant les formes adéquates de rémunération dans le secteur des fonds communs de placement et des services financiers. Le 22 octobre 2015, les ACVM ont publié le rapport du deuxième projet de recherche qui est une analyse de données historiques sur les fonds communs de placement visant à évaluer si les structures de frais exercent une influence sur les ventes de fonds communs de placement. Le rapport ne comporte aucune recommandation et, comme le rapport de Brondesbury, il fera partie des divers éléments pris en considération par les ACVM dans le cadre de leur examen. Les ACVM ont indiqué qu'elles prévoient communiquer des directives à l'égard de leur politique au cours du premier semestre de 2016.

De plus, les ACVM continuent d'examiner la question à savoir si l'introduction d'une norme du meilleur intérêt du client, lorsque des conseils sont prodigués aux clients de détail, est requise et possible et, si tel est le cas, quelle

serait la façon la plus efficace de mettre en œuvre une telle norme. La Société prévoit que des directives à l'égard de la politique seront communiquées d'ici mars 2016, conformément au plan d'affaires 2013-2016 des ACVM.

### **Régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux**

En 2013, le gouvernement du Canada, dans le cadre de son Plan d'action économique, a manifesté son intention de mettre en place une autorité de réglementation en valeurs mobilières commune pour les marchés des capitaux du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires. En septembre 2014, le gouvernement du Canada et les provinces participantes ont publié deux propositions de loi visant à mettre en œuvre le régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux, soit la *Loi provinciale sur les marchés des capitaux* et la *Loi sur la stabilité des marchés des capitaux*.

Le 25 août 2015, une ébauche révisée aux fins de consultation de la Loi provinciale sur les marchés des capitaux (la « LMC »), ainsi que des commentaires complémentaires, ont été publiés au même moment que certains règlements initiaux proposés (les « règlements »). La LMC et les règlements constitueraient conjointement une législation unique à l'échelle provinciale et territoriale remplaçant les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales aux termes du régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux proposé dans les six provinces et territoires (l'Ontario, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon) qui ont pour l'instant convenu d'y participer. Conformément aux annonces antérieures, les règlements respectent sensiblement l'harmonisation qui a été effectuée jusqu'à maintenant en vertu de l'actuel régime des lois sur les valeurs mobilières, les normes canadiennes et multilatérales étant en grande partie reprises dans leur forme actuelle. La période de commentaires à l'égard de la LMC révisée et des règlements s'est terminée le 23 décembre 2015. La Société continue de surveiller cette initiative et les conséquences éventuelles qu'elle aura sur ses activités et celles de ses filiales en particulier dans le domaine de la réglementation des fonds communs de placement.

### **5) RISQUES D'ENTREPRISE**

#### **Conjoncture commerciale générale**

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris l'instabilité politique et gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en

matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 25 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

#### Produits et services offerts

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

#### Relations d'affaires / relations avec les clients

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers du Groupe Investors, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

*Réseau de conseillers du Groupe Investors* – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre de

TABLEAU 25 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	AU 31 DÉCEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2014
<b>Société financière IGM Inc.</b>		
Groupe Investors	8,7 %	8,7 %
Mackenzie	16,2 %	14,6 %
Counsel	13,6 %	12,6 %



conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur la croissance de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

*Mackenzie* – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

### **Risque lié au personnel**

Le risqué lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

### **6) RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT**

Le risqué lié à l'environnement correspond au risque de pertes découlant d'enjeux environnementaux touchant nos activités.

Le risqué lié à l'environnement englobe plusieurs enjeux, notamment ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité et à la santé des écosystèmes, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'eau et des autres ressources. Les principaux risques liés à l'environnement auxquels IGM est exposée incluent :

- les risques directs inhérents à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation des actifs détenus par la Société, ou gérés par celle-ci, et des activités de la Société;
- les risques indirects liés aux produits et services que nous offrons ainsi qu'à nos pratiques d'approvisionnement;
- la détection et la gestion des nouveaux enjeux réglementaires liés à l'environnement;
- l'incapacité de saisir les tendances environnementales et d'en tirer profit efficacement en vue de répondre à la demande de produits et services des clients.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration, dans lequel nous nous engageons à gérer notre empreinte écologique de façon responsable.

Une incapacité de notre part à gérer efficacement les risques liés à l'environnement pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou sur notre réputation.

La Société financière IGM gère les risques liés à l'environnement pour l'ensemble de la Société, tandis que les unités d'exploitation sont responsables de la détection, de l'évaluation, du contrôle et de la surveillance des risques liés à l'environnement propres à leurs activités. Le comité de responsabilité d'entreprise de la haute direction de la Société financière IGM supervise les mesures prises par celle-ci à l'égard de la responsabilité environnementale et de la gestion du risque lié à l'environnement.

Le Groupe Investors et Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus d'investissement. En outre, le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques de placement fournissant des renseignements sur la manière dont ces enjeux ESG sont traités dans chaque société.

La Société financière IGM traite de sa gestion et de son bilan environnementaux dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise, en plus de participer au sondage Carbon Disclosure Project (« CDP »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés.

# Perspectives

## LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 3,6 billions de dollars au 31 décembre 2014. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Plus de 65 % (2,4 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,2 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 61 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 40 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,4 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2014, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en Bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds communs de placement chiffré à 128 G\$, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps

observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait 45 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2015.

Par suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 73 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2015. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

## L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en

concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

#### **Une distribution vaste et diversifiée**

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

#### **Une vaste gamme de produits**

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

#### **Des relations durables**

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

#### **Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power**

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

# Estimations et méthodes comptables critiques

## SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour rédiger des états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'adoption de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente différées, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après.

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.

Les placements dans des fonds communs de placement exclusifs classés comme étant disponibles à la vente donnent lieu à des profits et à des pertes latents sur les titres qui sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat. La direction examine régulièrement les titres classés comme disponibles à la vente pour déterminer s'il existe une indication objective d'une perte de valeur. La Société tient compte de facteurs tels que la nature du placement et le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au

coût. Une modification importante dans cette évaluation pourrait se traduire par la constatation dans le bénéfice net de pertes latentes. En 2015, la Société a évalué les titres disponibles à la vente et a établi que ces titres n'avaient pas subi de dépréciation.

- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 10 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application des multiples de capitalisation aux paramètres financiers et opérationnels fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 31 mars 2015 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat

des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 14 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente différées* – Les commissions versées à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2015, les commissions de vente différées ne montraient aucun signe de dépréciation.
- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime

de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour tous les régimes de retraite à prestations définies est le 31 décembre.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les Autres éléments du résultat global.

En 2015, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations définies a bénéficié de la conjoncture favorable. Le rendement des obligations de sociétés a augmenté en 2015, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées relatif au régime de retraite à prestations définies au 31 décembre 2015 était de 4,25 %, comparativement à 4,10 % au 31 décembre 2014. L'actif du régime de retraite a augmenté pour atteindre 336,3 M\$ au 31 décembre 2015, par rapport à 310,1 M\$ au 31 décembre 2014. La hausse des actifs du régime est attribuable au rendement du marché de 14,4 M\$; ce montant comprend des produits d'intérêts de 13,0 M\$ calculés en fonction du taux d'actualisation, qui ont été constatés comme une réduction des charges au titre des régimes de retraite, et des gains actuariels de 1,4 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global. Les actifs du régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société ont aussi augmenté en raison du versement, par la Société, de cotisations de 19,6 M\$ (2014 – 19,4 M\$) au régime de retraite. La hausse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a entraîné des gains actuariels de

9,5 M\$ qui ont été constatés dans les Autres éléments du résultat global. Les hypothèses démographiques et les ajustements liés aux résultats techniques ont été révisés, ce qui a entraîné des pertes actuarielles nettes de 0,9 M\$. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 439,2 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 415,9 M\$ au 31 décembre 2014. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 102,9 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 105,9 M\$ à la fin de 2014. Le passif au titre des prestations constituées relativement au RRSD non capitalisé et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'est chiffré à 56,5 M\$ et à 48,8 M\$, respectivement, au 31 décembre 2015, comparativement à 54,4 M\$ et à 51,0 M\$ en 2014.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2016 entraînerait une variation de 19,2 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 17,3 M\$ des autres éléments du résultat global et de 1,9 M\$ au titre de la charge de retraite.

Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 13 des états financiers consolidés.

## CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2014.

## MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

### **IFRS 9, Instruments financiers**

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

### **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

L'IASB a publié IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

### **IFRS 16, Contrats de location**

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et un passif correspondant lié au contrat de location ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et d'intérêt sur le passif lié au contrat de location. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'incidence de cette norme est en cours d'évaluation.

### **Autres**

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée aux coprésidents et chefs de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision des coprésidents et chefs de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2015, les coprésidents et chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision des coprésidents et chefs de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société suivant

les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2015, les coprésidents et chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Autres renseignements

### TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et sont comptabilisées à la juste valeur, comme il est décrit plus loin.

- En 2015 et en 2014, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 70,9 M\$ (2014 – 71,6 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,5 M\$ (2014 – 18,1 M\$) et a versé un montant de 21,2 M\$ (2014 – 18,7 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 72,0 M\$ (2014 – 67,3 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.
- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2015, la Great-West et la London Life ont fait l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels de la Société totalisant 205,6 M\$, comparativement à 183,6 M\$ en 2014.

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 7 janvier 2014, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,67 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 1,67 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

- Le 6 janvier 2015, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 0,33 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 0,33 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

Les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers consolidés de la Société.

### DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2015, il y avait 244 788 138 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2015, il y avait 7 441 165 options sur actions en cours; de ce nombre, 3 526 658 pouvaient être exercées. Au 9 février 2016, il y avait 243 138 538 actions ordinaires en circulation et 7 427 016 options sur actions en cours, dont 3 515 904 pouvaient être exercées.

Au 9 février 2016, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 31 décembre 2015.

### SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).